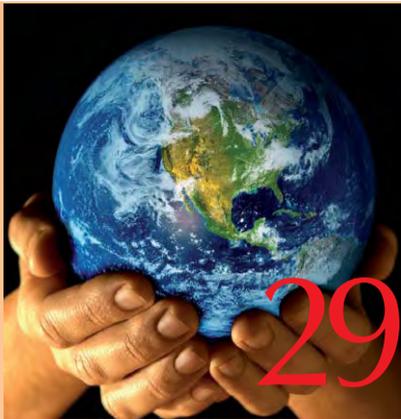




Concours photos
L'histoire de Jette en images



15 mai 2010
Jam in Jette



Plan d'action de
l'Agenda 21 local

Jette info

n° 175



BiodiverCity Nous agissons... Et vous? Bent u er klaar voor?

Journée portes ouvertes
sur l'Environnement à Jette
Opendeurdag
van het Leefmilieu in Jette

Le 9 mai 2010 de 10h à 18h
9 mei 2010 van 10u tot 18u

En ville aussi, la nature a sa place !
Ook in de stad is er plaats voor de natuur!



Visites, film, stands d'info, inauguration du lagunage de la ferme, Museum des Sciences Naturelles, apiculture, ... activités pour petits et grands. Bezoeken, film, infostands, inhuulding waterzuivering kinderboerderij, Museum voor Natuurwetenschappen, bijenteelt, ... activiteiten voor groot en klein.

Gemeentelijke Serres communales • Avenue du Laerbeek 120 Laarbeeklaan
Ferme pour Enfants • Petite rue Sainte-Anne 172 Kleine Sint-Annastraat • Kinderboerderij

INFOS : 02.423.13.62 – idesmet@jette.irisnet.be

9 mai 2010

Portes ouvertes sur l'environnement

Le dimanche 9 mai 2010, de 10h à 18h, la journée portes ouvertes aux Serres communales fera la part belle à la biodiversité.

Le service des Plantations, la Ferme pour Enfants, le Jardin d'abeilles, l'œuvre royale du Coin de Terre et différents organismes entendent mettre ce jour à profit pour expliquer au public ce qu'est la biodiversité, l'importance de la préserver ainsi que pour montrer comment chacun peut agir individuellement, même (surtout) en ville.

LISEZ LES DÉTAILS
DANS NOTRE DOSSIER

20 à 22

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette

Tél. : 02 423 12 00

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Votre déclaration d'impôts via Tax-on-Web



Aide pour le remplissage de la déclaration d'impôts

Du 17 mai au 30 juin inclus

Bâtiment Magritte – site du CPAS

Chaussée de Wemmel 229

1090 Jette

L'administration communale et le SPF Finances vous donnent un coup de main

La déclaration d'impôts n'est pas toujours facile à remplir. Vous pouvez remplir la version papier de ce document mais vous pouvez aussi le faire de manière électronique. Le SPF Finances et l'administration communale de Jette sont prêts à vous aider à compléter votre déclaration d'impôts via le système Tax-on-web.

Ce projet présente de nombreux avantages pour les Jettois. Il évite les déplacements vers la Finance Tower au centre-ville ainsi que les files kilométriques dans un bâtiment centralisé et il garantit un remplissage correct de la déclaration.

Vous pouvez obtenir de l'aide pour remplir votre déclaration d'impôts via Tax-on-web, du 17 mai au 30 juin inclus, dans le bâtiment Magritte situé chaussée de Wemmel 229, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 13h ainsi que les jeudis de 13h à 18h30. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, passez juste pendant les heures indiquées. N'oubliez pas d'apporter avec vous tous les documents utiles.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 2 juin à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.

Vivre ensemble harmonieusement



Le Parcours d'Artistes était au programme des 24 et 25 avril derniers. Ce fut un week-end magnifique, chargé d'ambiance, de rencontres abondantes, de découvertes surprenantes... A la faveur d'un ciel magnifique, tout un chacun s'est offert une agréable balade menant d'artiste en artiste et de spectacle en atelier. Comme plusieurs centaines d'autres visiteurs, nous nous sommes laissés guider par nos émotions et nos diverses sensibilités, mais aussi par la brochure pratique et de précieux conseils. Jette semble décidément être l'écrin de nombreux talents et s'avère aussi être un pôle attractif pour beaucoup d'artistes et visiteurs provenant d'autres communes, parfois lointaines.

Dans ces circonstances, et au fur et à mesure des découvertes et des compléments de chacun sur les œuvres et sur l'événement, on se rend compte qu'il fait définitivement bon vivre dans notre commune. Une initiative telle que le Parcours d'artistes, accessible à tout le monde, nous montre indubitablement que notre commune est un endroit où nous aimons vivre ensemble harmonieusement.

Ce 9 mai 2010, pareil événement prendra à nouveau place avec la journée portes ouvertes de l'Environnement. Les Serres communales et la Ferme pour enfants offriront aux jeunes et aux moins jeunes diverses activités. En effet, en plus du chatoiement floral des serres, vous pourrez observer la vie intense et variée de la Ferme pour enfant, découvrir ses ruches et divers stands d'information qui vous éclaireront, notamment, sur la biodiversité et les jardinets du Coin de terre. Cet événement nous montre à quel point la nature a une place prépondérante au sein de notre vie urbaine.

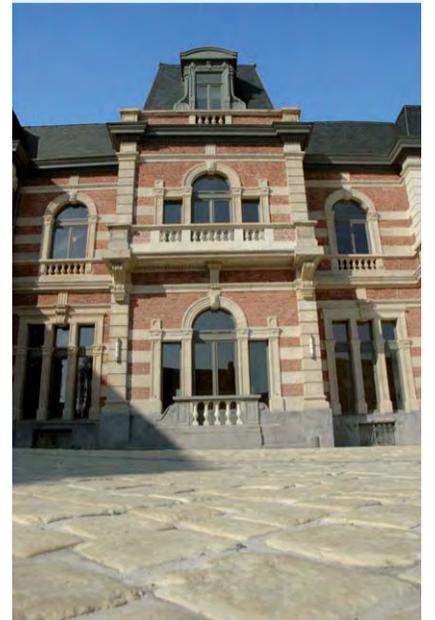
Ce n'est en aucun cas parce que nous vivons en ville que notre environnement doit en pâtir.

Bien au contraire, nous devons être conscients que la pérennité de notre avenir dépend directement du choix du développement durable. Cela se traduit, entre autres, par le plan d'action de l'Agenda 21. Quelque 102 actions concrètes ont été présentées pour que nous nous inscrivions durablement dans une perspective d'avenir qui tienne compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre commune. Vous découvrirez un aperçu du plan d'action au milieu de ce numéro du Jette Info.

Hervé Doyen, votre Député-Bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Jette, commune verte

Un éco-label pour l'administration communale



Jette veut entrer dans le 21ème siècle de manière durable, attentive aux composantes sociales et environnementales de la société. Ces dernières années, l'environnement a pris une place importante dans l'agenda politique. A Jette aussi, qui se profile comme commune durable et verte.

Jette a ainsi été la force motrice derrière le choix des communes du Nord-Ouest de passer un marché public commun en vue d'acheter de l'énergie verte. Le plan d'installation de panneaux solaires sur le toit de l'administration communale est sur la table. Au sein de La Maison communale, les membres du personnel sont incités, avec succès, à recycler leurs déchets (papiers, canettes,...). Cette préoccupation pour l'environnement est également reprise dans les nouveaux projets communaux de construction, pour lesquels une basse consommation énergétique est exigée. Sans oublier les initiatives qui courent depuis des années telles que les canisites, la verduri-

Jette se profile comme une commune verte. En choisissant l'énergie verte, en installant des panneaux solaires, en développant un projet pilote de tri des déchets sur l'espace public,... Pour tous ces efforts, l'administration communale se voit officiellement décerner l'éco-label.

sation de l'espace public, les campagnes de sensibilisation / répression, l'amélioration de l'organisation des balayeurs de rues,...

Eco-label

Toutes ces actions, centrées sur notre environnement et notre cadre de vie, sont récompensées par l'attribution officielle de l'éco-label «Une Entreprise écodynamique». Cette reconnaissance, dont la remise officielle a eu lieu le mardi 30 mars, est due en partie au très bon travail de l'éco-conseillère Emeline Proot, engagée dans ce cadre. Cette distinction montre que le collège des bourgmestre et échevins et l'échevine Claire Vandevivere ont atteint les objectifs qu'ils ont définis. L'environnement a conquis sa place auprès des autorités de la commune. Il en résulte que non seulement l'environnement et la santé sont protégés, mais on réalise aussi des économies à court et long termes.

L'éco-label bruxellois est une référence pour les usagers de plus en plus nombreux qui choisissent les solutions les plus respectueuses de l'environnement. Un éco-label est une certification qui est décernée aux produits ou services dont l'empreinte environnementale est moins forte que les produits ou services qualitativement comparables, sur base de certains critères établis. On parle alors souvent de

produit ou service « respectueux de l'environnement » ou « vert ». Pour l'administration communale de Jette, cela se traduit concrètement aussi bien par des actions de sensibilisation auprès du personnel et des visiteurs que par des initiatives spécifiques. Eviter l'usage de pesticides par le service des Plantations, utiliser de l'encre végétale et du papier recyclé par l'imprimerie,...



Après l'attribution des labels ISO 9001 et Handycity et son engagement dans le plan d'actions de l'Agenda 21 local, l'éco-label Entreprise Ecodynamique prouve à nouveau que Jette est une commune dynamique.

Les familles se déplacent pour leur fête

Plus de 1000 personnes ont participé à la fête de la Famille le 27 mars 2010. Un grand succès pour une initiative qui se voulait ludique et bon enfant, tout en réunissant enfants, parents et amis.

Le temps resplendissant a certainement contribué au succès de la fête de la Famille organisée à l'initiative de l'échevine de la Petite Enfance et de la Famille Claire Vandevivere. Toute une panoplie d'activités était prévue dans le cadre verdoyant du Poelbosch, avenue du Laerbeek. Un château gonflable, dressé sur le site, a attiré de nombreux enfants et a été à l'origine de gros éclats de rire. Il en fut de même pour l'espace cirque et l'atelier de grimage.



L'enfance est propice à l'imagination. Une conteuse était présente pour raconter des histoires à un public sous le charme, composé de jeunes et de moins jeunes. Le succès des stands consacrés aux jeux en bois a prouvé que les passe-temps d'hier n'ont rien à envier aux consoles actuelles. Grâce à la noblesse des matériaux et à leur toucher agréable, à la convivialité qu'ils engendrent, les jeux en bois sont indémodables.



Les organisateurs avaient invité des associations telles que la Ligue des Familles, la Croix-Rouge, Viasano, Passages et La Récré, des collaborateurs des consultations de l'ONE. Mais les invités qui ont recueilli le plus d'attention furent les pompiers. Durant tout l'après-midi, ils ont réalisé des exercices divers, au plus grand bonheur des enfants.

La fête s'est terminée avec une tombola gratuite dotée d'un an d'affiliation à la Ligue des Familles.

Pari tenu pour cette fête de la Famille qui est parvenue à réunir un millier de parents et d'enfants... alors même que le printemps n'avait pas encore tout à fait commencé.

Concours de photos

"Jette vivant, Jette en mouvement. Une autre mobilité"



Ce printemps, le conseil consultatif de la Mobilité organise un grand concours de photos "Jette vivant, Jette en mouvement. Une autre mobilité". Jettois et non Jettois, amateurs et professionnels, tout le monde peut participer à ce concours, à condition que leur image montre Jette en mouvement.

Cette initiative de la présidente du Conseil consultatif de la Mobilité Annemie Maes, développée en collaboration avec les associations jettoises de mobilité et les comités de quartier, avec le soutien du collège des bourgmestres et échevins, s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la Mobilité qui aura lieu du 16 au 22 septembre 2010. Lors de cette semaine, un circuit de photos invitera les visiteurs à parcourir un quartier, à pied, à vélo ou en transports en commun. L'objectif est double: inciter les gens à (re)découvrir des quartiers proches et promouvoir des circuits ainsi que des moyens de transport alternatifs. Les images choisies seront exposées dans le hall de La Maison communale pendant la Semaine de la Mobilité ainsi qu'aux fenêtres de maisons jettoises, bien en vue des passants.

Thèmes

Les photos doivent avoir un thème spécifiquement lié à Jette en mouvement. Quelques idées: La



ville moderne... et l'humain dans tout cela? - Mobilité contre immobilité! - Mobilo-diversité (originalité et efficacité de différents modes de transport) - Passé, présent, futur: la ville à travers le prisme de la conjugaison - Congestion automobile ou l'omniprésence de la voiture dans notre environnement - Respirer dans la ville... difficultés et mode d'emploi! - La commune en fête: quand jeu, culture et dimension sociale se rencontrent dans la rue -

Sommes-nous tous égaux en matière de mobilité? - Liberté et/ou mobilité?...

Pour pouvoir participer au concours, les candidats doivent renvoyer leurs photos couleurs ou noir et blanc sous format papier (taille 10-15 ou 9-13, en format portrait ou paysage) accompagnées du formulaire d'inscription pour le 31 mai au plus tard. Après sélection, les photos retenues devront aussi être envoyées en format électronique en résolution minimale de 250dpi.

Chaque photographe peut soumettre, à ses frais, jusqu'à dix clichés différents. Au dos de chaque image doivent figurer les informations suivantes: nom du / de la photographe, date, lieu photographié, un titre (et/ou une légende).

Renseignements: www.jette.be - service communal Mobilité - Micheline Hérés - 02.422.31.04.

ParkingPlus

Combien de fois avez-vous tourné en rond à la recherche d'une place de parking? Imaginez que vous êtes un(e) prestataire de soins qui voit ses patients chez eux.

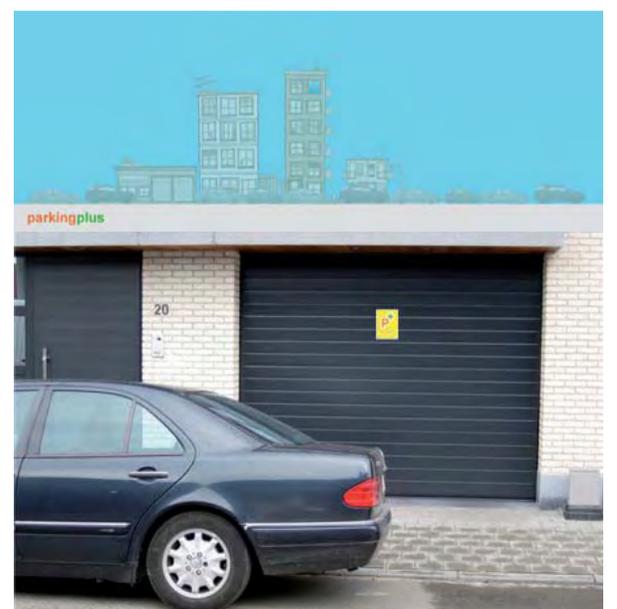
Ces prestataires ne disposent souvent que de moins de 30 minutes par patient, de sorte qu'ils ne peuvent pas perdre un quart d'heure à trouver un emplacement de parking. Le système ParkingPlus offre une solution. Les personnes privées qui possèdent un garage peuvent s'inscrire et apposer l'autocollant sur leur porte de garage, ce qui donne aux prestataires de soins la possibilité de se garer devant le garage du particulier ou de l'immeuble durant le temps nécessaire à leur visite.

Le but de l'initiative ParkingPlus est d'offrir aux prestataires de soins qui se rendent au domicile de leurs patients la possibilité de se garer, devant le garage d'une personne privée ou d'un immeuble, pendant la durée des soins prodigués. Afin de la reconnaître, un sticker spécial est collé sur la porte du garage tandis qu'une carte ParkingPlus doit être apposée de manière visible derrière le pare-brise du véhicule en stationnement, de même qu'un numéro de téléphone à contacter en cas de nécessité d'accès au garage.

Ce projet vise principalement à améliorer la santé des patients ainsi que la mobilité des prestataires de soins de manière sensible. ParkingPlus présente de nombreux avantages: mobilité, environnement, coûts moindres pour la Sécurité sociale, cohésion sociale, image et rayonnement de Bruxelles évidemment, et cela donne certainement un petit « plus » à ce projet. Le plus grand atout de ParkingPlus est que le concept soutient de manière simple et sur base de bénévolat une situation « win-win » pour les parties impliquées.

Un site internet explique l'initiative et entend convaincre les Bruxellois qui disposent d'un garage et les prestataires de soins à s'inscrire à ce projet. La commune de Jette soutient cette initiative et espère que de nombreux Jettois s'inscriront à ce projet, basé sur la solidarité interpersonnelle.

Renseignements: www.parkingplus.be



9 mai 2010

Fête de l'Iris dans le cœur de Bruxelles



Avec des concerts swingant, des artistes de rue surprenant et des activités originales, la fête de l'Iris dresse plus que jamais le portrait de ce qui vit à Bruxelles.

Cette année, le centre-ville ne sera toutefois pas fermé à la circulation automobile le 9 mai. Cependant, l'édition 2010 de la fête de l'Iris donnera indubitablement lieu à une fête éclatante !

Le Pentagone ne sera pas sans voiture, à l'occasion de la fête de l'Iris le 9 mai. Bruxelles-Ville aimerait plutôt que soit organisé un second « dimanche sans voiture » annuel dans toute la Région bruxelloise. Les années précédentes, le Pentagone, le centre-ville bruxellois, était totalement interdit aux véhicules motorisés le dimanche de la fête de l'Iris. Mais la fête des Mères tombait le même jour et de nombreux commerçants se sont plaints de la mauvaise accessibilité.

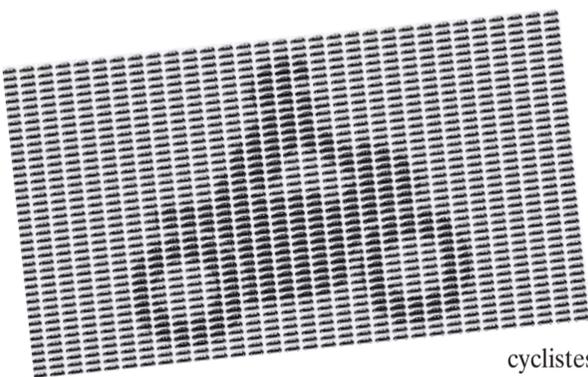
Pendant la fête de l'Iris, les visiteurs pourront apprécier les représentations et diverses animations dans une ambiance typiquement bruxelloise, de 9h à 19h. Ce sera l'occasion de se laisser submerger par l'atmosphère festive de Bruxelles.

Renseignements: www.fetedeliris.be



Cette année, le centre-ville ne sera toutefois pas fermé à la circulation automobile à l'occasion de la Fête de l'Iris

Nouvelle action de sécurité routière Ne perdez pas les motards de vue



En raison de leur faible visibilité et de l'absence d'une carrosserie protectrice, les motocyclistes sont en effet extrêmement vulnérables dans la circulation.

Avec l'arrivée des beaux jours, les motocyclistes font leur réapparition sur nos routes. Cette période est donc aussi le moment idéal pour sensibiliser les automobilistes et les motocyclistes aux risques que ces derniers courent. En raison de leur faible visibilité et de l'absence d'une carrosserie protectrice, les motocyclistes sont en effet extrêmement vulnérables dans la circulation.

Eviter les accidents

La campagne comporte deux volets. Des affiches en bordure des routes principales rappellent aux automobilistes que les motocyclistes sont facilement perdus de vue au cœur de toute la circulation. On voit sur l'affiche le contour d'une moto qui est pour ainsi dire dissimulée dans une masse de voitures. Le slogan « Ne per-

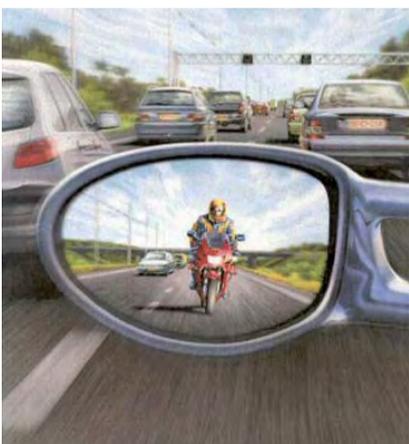
dez pas les motards de vue » est éloquent. En tenant compte activement de la présence de motocyclistes, les automobilistes peuvent éviter des accidents.

Le deuxième volet de la campagne est orienté vers les motocyclistes eux-mêmes et souligne l'importance d'une conduite défensive. Concrètement, cela signifie : mesurer sa vitesse et anticiper des situations dangereuses et le comportement imprévu d'autrui. Des annonces dans les revues de moto avec le slogan « Plus vous allez vite, moins vous allez voir » doivent inciter les motocyclistes à adopter une conduite défensive. Le message est complété par une bannière sur les sites web de moto populaires, qui renvoie à une page Internet reprenant des conseils pour une conduite défensive.



10 conseils de conduite défensive

1. Adoptez une conduite anticipative, voyez loin!
2. Soyez le plus visible possible
3. Respectez le code de la route
4. Apprenez à freiner efficacement
5. Gare à l'excès de confiance...
6. Remontez les files avec prudence
7. Méfiez-vous des pièges
8. A moto oui, mais pas n'importe où
9. N'hésitez pas à suivre des cours de perfectionnement
10. Ne négligez pas votre équipement



Du 3 mai au 12 mai 2010 Bike Experience

Pendant quelques années, l'action Dring Dring a incité les Bruxellois et les navetteurs à enfourcher leur vélo. Cette année, Dring Dring est remplacée par Bike Experience.

Du 3 au 12 mai 2010, les associations cyclistes vous proposent d'essayer pendant deux semaines de prendre le vélo pour aller travailler et/ou accompagner vos enfants à l'école. La Bike Experience vous permet de faire le test à vélo dans les meilleures conditions possibles.

Vous aussi en avez assez des embouteillages, du temps perdu, des contraventions et de tout le stress de la voiture sur le chemin du travail ? Pourquoi n'essayez-vous pas le vélo ? Du 3 au 12 mai, les associations cyclistes vous offrent une vraie Bike Experience. Essayez de laisser la voiture au garage pendant deux semaines pour les trajets quotidiens entre votre domicile et votre lieu de travail et/ou l'école de vos enfants. C'est bon pour l'environnement, pour votre portefeuille et pour votre condition physique. Qu'attendez-vous pour sauter le pas ?

Bike Experience

Du 3 mai au 12 mai 2010

Renseignements: www.bikeexperience.be



Dimanche 16 mai 2010 BravoVelo, rallye photo cycliste

Le rallye photo à vélo emmène les cyclistes à l'ouest de Bruxelles



Peu de gens pensent spontanément au vélo lorsqu'ils évoquent Bruxelles. Le dimanche 16 mai 2010, les cyclistes auront la chance de découvrir l'ouest de Bruxelles à deux-roues, lors du rallye photo cycliste BravoVelo.

Les départs se feront entre 13h et 16h30 à un des trois centres culturels néerlandophones: Essegem (Jette), De Kroon (Berchem-Sainte-Agathe) ou De Rinck (Anderlecht). La promenade cycliste compte à peu près 20 km. Des photographes ont défini 12 endroits surprenants. Un itinéraire à la main, les cyclistes participants pourront reconnaître ces endroits en cours de route. Ils rouleront sur un trajet dominical, souvent le long de réseau cyclable réalisé ou prévu, parfois sur une vraie piste cyclable.

Le vélo est un excellent moyen de transport : bon pour la santé, relaxant, respectueux de l'environnement, sportif ! Avec BravoVelo, les bénévoles du Gracq Jette et du Fietsersbond souhaitent encourager petits et grands à rouler à vélo et promouvoir l'usage quotidien du deux-roues. Tout le monde est bienvenu à cette balade de découverte le long de trois centres culturels, du canal et de la promenade verte dans l'ouest de Bruxelles.

Concrètement

Les inscriptions peuvent se faire le jour même à l'un des trois points de départ, entre 13h et 16h30. L'arrivée est prévue avant 18h. Pour 2,50 EUR par personne (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans), vous recevez un roadbook avec la description de l'itinéraire, les choses (lieux, parties de bâtiments,...) à reconnaître et une carte cycliste de la Région de Bruxelles-Capitale. La participation peut être aussi bien individuelle que collective, mais les moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte. Le centre culturel néerlandophone Essegem (rue Léopold Ier 329) est un des trois points de départ possibles.

Renseignements: Gracq – Les cyclistes quotidiens – Julio Sanchez – 0472.219.311 - www.gracq.be

Cycle de conférences

L'habitat durable à Bruxelles

Une série de conférences gratuites sur l'habitat durable est organisée par le Centre Urbain en mai et au mois de juin. Des renseignements utiles pour les candidats rénovateurs ou acheteurs, propriétaires ou locataires.

Le Centre Urbain a pour objet de promouvoir l'information des Bruxellois, en matière d'environnement et de défense d'un cadre de vie de qualité, de logement et de sa réhabilitation, de rénovation urbaine, d'urbanisme et d'aménagement du territoire, d'utilisation rationnelle de l'énergie. Autant de problématiques que l'on lie désormais au développement durable.

Cette année, le Centre Urbain lance les cafés-réno. Les visiteurs pourront y poser des questions sur la rénovation de leurs maisons en toute convivialité. Une nouvelle série de conférences démarre en outre au mois de mai. Vous en trouverez le programme ci-dessous.

Se prémunir et protéger son logement contre l'incendie

Quels sont les sources et les risques d'incendie potentiels dans un logement? Quelles mesures préventives sont à prendre pour les limiter au maximum? Quel comportement adopter et comment équiper son logement pour lutter contre un foyer naissant? Y a-t-il une réglementation et des labels? Autant de questions qui seront abordées lors de cette conférence.

Le 6 mai de 19h à 20h30

à l'IHECS (rue du Poinçon 16 à 1000 Bruxelles)

De l'amiante dans nos logements

Interdite aujourd'hui, l'amiante ou asbeste a connu de nombreuses applications dans la construction.



Dès lors, nous habitons dans des logements où des matériaux contenant de l'amiante ont peut-être été utilisés. Lesquels ? Où risque-t-on d'en trouver aujourd'hui ? Est-ce dangereux pour la santé ? Comment éliminer l'amiante sans danger en cas de rénovation ?

Le 25 mai de 12h30 à 14h

à la salle Iris (Ministère de la Région de Bruxelles Capitale, rue du Progrès 80 à 1035 Bruxelles)

Café-réno : acheter un logement pour le rénover

Après une courte introduction, ce premier café-réno permettra d'échanger informations et expériences autour du thème de l'achat d'un logement dans le but de le rénover. Quelles démarches envisager au préalable? À quoi faut-il faire attention lors d'une première visite des lieux? Comment se prémunir des vices cachés? Quels coûts envisager et quelles sont les différentes étapes qui précèdent la signature de l'acte d'achat? Ces questions, et d'autres que vous vous posez, pourront être débattues en

présence de trois spécialistes.

Le 26 mai de 18h15 à 20h15

au café des Halles Saint-Géry (place Saint-Géry 1 à 1000 Bruxelles)

Les principes d'une bonne régulation de chauffage

J'installe une nouvelle chaudière : faut-il une sonde extérieure? Est-ce nécessaire d'avoir des vannes thermostatiques partout? Et mon thermostat d'ambiance, à quoi sert-il réellement? Le but de cette conférence est de vous présenter les principes d'une bonne régulation de chauffage qui permet de réaliser des économies d'énergie.

Le 27 mai de 19h à 20h30

À l'IHECS (rue du Poinçon 16 à 1000 Bruxelles)

Toutes ces conférences sont gratuites mais une réservation est indispensable. Vous pouvez soit appeler le 02.219.40.60 ou envoyer un mail à info@curbain.be. Pour de plus amples renseignements, consultez le site internet www.curbain.be.

Vous avez des projets de rénovations et vous souhaitez obtenir divers renseignements (primes, conseils techniques, matériaux durables,...). Une conseillère en rénovation de l'asbl Bonnevie répond à vos questions à l'administration communale de Jette. Contactez-la par email à l'adresse hade.quaghebeur@hotmail.com ou par téléphone au 02.422.31.16 le jeudi pendant sa permanence téléphonique.

Les locataires, partenaires de gestion des SISP

Le conseil consultatif des locataires du Foyer jettois (Cocolo) a récemment choisi sa nouvelle équipe dirigeante. Elu pour un mandat de 3 ans, cet organe accorde aux locataires de logements sociaux une forme de droit de parole dans la gestion de la Société immobilière de Service public (SISP).

Les conseils consultatifs des locataires (Cocolos) jouent un rôle essentiel entre les locataires d'habitations sociales et les dirigeants des sociétés de logements sociaux. Concrètement, les Cocolos sont chargés de donner l'avis des locataires sur différents sujets tels que les travaux de rénovation et d'aménagement d'immeubles (de leurs abords et de leur environnement, compris), la méthode de calcul des charges (leur décompte annuel, leur mode de répartition et le montant des provisions), l'adoption ou la modification de règlements d'ordre intérieur, l'achat d'équipements collectifs ainsi que les animations sociales et culturelles proposées aux locataires.

Relais et respect

Depuis janvier 2004, des représentants du Cocolo siègent au sein des conseils d'administration des sociétés de logements sociaux. Cette disposition vaut également pour le Foyer jettois, quel que soit le site où résident les locataires (Essegheem, Florair, rue Baeck,...). Les représentants du Cocolo jettois disposent d'une voix consultative au sein du CA du Foyer jettois et servent de relais entre les locataires et les gestionnaires mais ne peuvent, en revanche, se prononcer que sur des projets collectifs. Les requêtes et doléances individuelles sont du ressort du Syndicat des Locataires.

Les nouveaux membres du Cocolo du Foyer jettois, élus début 2010, s'inscrivent dans la continuité de leurs prédécesseurs qui sont parvenus à construire une relation de confiance avec la direction du Foyer et la majorité des membres du conseil d'administration, de telle sorte que la voix de chacun est écoutée.

Les charges locatives, et les possibilités de les réduire, représentent une préoccupation majeure et constante du conseil consultatif. Mais d'autres défis persistent, qui nécessitent le soutien de l'ensemble des locataires.

Pour de plus amples renseignements, les permanences se tiennent chaque 3ème jeudi du mois, de 15h à 17h au Florair 2 (avenue Guillaume De Greef). Les rencontres peuvent aussi se faire sur rendez-vous en téléphonant au 02.420.54.34 (du lundi au vendredi de 18h à 20h). Pour les néerlandophones, ces rendez-vous se prennent au 0476.508704 (du lundi au vendredi de 15h à 17h).



6 juin 2010 Grande fête de l'Environnement de l'IBGE

L'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) – Bruxelles Environnement organise sa grande fête le 6 juin 2010. Cette fête est l'occasion de s'amuser ou de faire connaissance avec de nombreuses institutions bruxelloises et associations actives dans la protection de l'environnement. Vous y trouverez en outre beaucoup d'informations à ce sujet. Des milliers de Bruxellois se sont rendus l'année dernière à cette fête, sous un soleil radieux et dans une ambiance conviviale.

Le thème de cette année est la biodiversité. Qu'est-ce que la biodiversité ? 'Bio' signifie organismes vivants, 'diversité' se comprend comme différence et variété. Concrètement, la biodiversité englobe les différentes espèces animales et végétales dans notre environnement. Bien que l'on vive dans un cadre de vie urbain, notre environnement composé de jardins, de parcs et de bois renferme une biodiversité bien plus riche que ce que l'on ne pense.

Renseignements :
www.bruxellesenvironnement.be



Grande fête de l'Environnement
6 juin 2010
Parc du Cinquantenaire
(stations de métro Mérode ou Schuman)

Jette, une commune saine Viasano: choisissez les bonnes graisses

Depuis quelques mois, vous trouvez dans le Jette des sujets sur la santé et des conseils de Viasano et de l'administration communale de Jette. Ce mois-ci, nous poursuivons la série d'astuces de l'action « Choisissez les bonnes graisses ».

*Le changement reste
la règle d'or
d'une alimentation équilibrée*

Le petit-déjeuner :

Étalez une fine couche de matière grasse sur votre pain. Variez les garnitures. Si vous optez pour le choco, étalez une très fine couche.

Le repas tartines :

Ici aussi, étalez une fine couche de matière grasse et variez la garniture. N'oubliez pas les fruits et/ou les légumes en accompagnement de ce repas. La viande : considérez que le salami, les salades de viande, les pâtés sont des garnitures très grasses. Utilisez plutôt des tranches de filet de dinde, filet d'Anvers, jambon maigre,... ils contiennent nettement moins de graisse. Le fromage : plus le fromage est dur, plus il contient de calcium mais aussi de graisse. Variez avec, par exemple, des fines tranches de fromage dur ou du fromage light. N'oubliez pas le poisson : saumon, hareng fumé ou frais, maquereau, sardines, thon,...



Encas ou quatre-heure :

Il s'agit de repas tentateurs, des « bombes lipidiques » sous la forme de biscuits, pâtisseries, couques au beurre, chocolat. Les encas sont par définition des petits repas. Ici aussi, le changement est roi : mangez un fruit, un produit laitier, une tartine ou un bol de céréales. Les smoothies constituent aussi une alternative délicieuse et légère.

Repas chaud :

- Choisissez la bonne graisse
- Dans les plats froids : par exemple de l'huile de colza, de soja, de noix, d'olive,... Pour cuire : de l'huile de tournesol, d'olive, d'arachide. Pour frire : de l'huile d'arachide, de tournesol.
- Sachez que pour étuver, griller, cuire à la vapeur ou en papillote, cuisiner dans une poêle anti-adhérente, peu ou pas d'huile est nécessaire.
- Pour donner plus d'onctuosité à une préparation de légumes : finissez avec un filet d'huile.
- Faites vos sauce de préférence vous-même. Si ce n'est pas le cas, vérifiez attentivement la teneur en graisse indiquée sur l'emballage.
- Si vous choisissez de la viande, retirer le gras avant de servir. Ne mangez pas la peau du poulet rôti.
- Ne servez pas de plats frits, tels que des frites, croquettes, fish sticks, plus d'une fois par semaine. Il en va de même pour les plats à base de haché.
- Retenez que les plats préparés contiennent souvent plus de graisses que les repas que vous préparez vous-même. Dans tous les cas, vérifiez les indications sur l'emballage : un repas contenant plus de 10g de graisse par 100g est considéré comme « gras ».
- N'oubliez pas de remplacer régulièrement la viande par du poisson (au moins deux fois par semaine).

Apéritif :

Un agréable moment où l'on est agréablement ensemble, cela pousse à servir des mises-en-bouche grasses : chips, biscuits moelleux, cacahuètes,... Soyez créatif(-ve) et servez par exemple des morceaux de légume (à ne pas tremper dans un dressing maigre), des tomates cerises, des toasts avec du fromage à la ciboulette,...



Journée internationale de l'alimentation

La Journée internationale de l'alimentation et du mouvement avait lieu le 18 mars. Jette, à l'initiative de l'échevin de la Santé Paul Leroy et dans le cadre du programme Viasano, a aussi participé à ce événement. Un stand de dégustation de fruits et légumes de saison a été dressé à l'accueil de La Maison communale. Les visiteurs ont également reçu une brochure sur les habitudes saines d'alimentation.

Grève de Bruxelles-Propreté

Comme vous l'aurez certainement remarqué, les sacs-poubelles n'ont pas été ramassés par Bruxelles-Propreté à plusieurs reprises ces dernières semaines. La raison de l'insatisfaction des éboueurs est l'augmentation de la pression du travail depuis l'instauration de l'obligation de tri des déchets au mois de janvier.

Bien que l'action n'ait pas été initiée par tous les syndicats, cela a quand même suscité des problèmes. Les sacs non collectés ont constitué une gêne pour tous les habitants. De plus, les déchets laissés sur place, dans des sacs déchirés ou mal fermés, ont provoqué une surcharge de travail pour les balayeurs de rues.

Nous rappelons aux Jettois que les sacs non collectés doivent être à nouveau rentrés par les habitants, en dépit des désagréments que cela peut causer. L'administration communale de Jette pour sa part s'investit encore plus pour la propreté de la commune, avec des actions centrées sur les déjections canines, les dépôts clandestins, les déchets dans l'espace public,... En tant qu'habitant responsable, vous désirez certainement contribuer à la propreté de notre commune.

Espérons que ces problèmes concernant la collecte de déchets ne se reproduiront plus à l'avenir et que la collecte sélective se déroulera facilement.



Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Le calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour les mois de mai et juin 2010 :

Place Cardinal Mercier (police)

(chaque deuxième lundi du mois) les 10 mai et 14 juin de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)

(chaque quatrième lundi du mois) le 28 juin de 18h30 à 19h30 (il n'y aura exceptionnellement pas de collecte en mai).

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts ont repris le 4 avril. Sortez vos sacs verts sur le trottoir avant 14h le dimanche.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 19 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 32 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Faites une fleur à votre quartier

L'année dernière, dans le cadre du Contrat de Quartier, Atrium Jette lançait le projet « Faites une fleur à votre quartier ! », en collaboration avec la commune de Jette, l'association de commerçants Shopping Jette et l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois. Ce projet avait pour but de contribuer de façon visible à l'embellissement du quartier du Miroir en fleurissant les façades des commerces et des habitations.



Soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale, cette initiative a recueilli un réel succès. Elle a ainsi mobilisé plus d'une soixantaine de participants qui ont tous permis l'installation d'une jolie plante suspendue à une équerre métallique apposée sur leur façade.

Au regard de ces réactions positives, il n'était pas question de s'arrêter en si bon chemin. Les beaux jours arrivent et Atrium Jette relance l'opération « Faites une fleur à votre quartier » qui, rappelons-le, est entièrement gratuite.

Habitants et commerçants du quartier Miroir ont donc à nouveau été conviés à prendre part au projet pour rendre notre commune encore plus conviviale. Plusieurs personnes ont déjà répondu à l'appel. A la mi-avril, les équerres ont été fixées aux façades et dans le courant du mois de mai, les paniers de fleurs y seront suspendus.

L'arrosage et l'entretien des plantes seront laissés aux bons soins des commerçants et habitants.



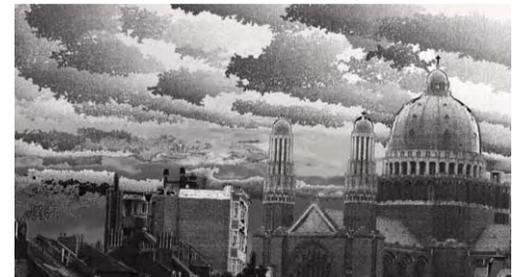
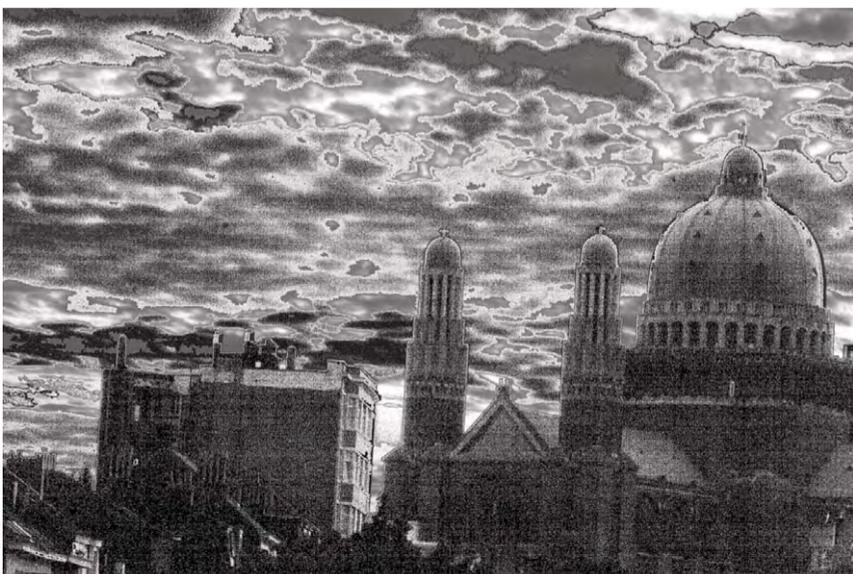
Expo 100

Dans le cadre d'Expo 100, des artistes adolescents, âgés de 14 à 20 ans, exposeront leurs œuvres du 4 au 28 mai 2010 à La Maison communale.

Les jeunes talents ont organisé cette exposition d'art visuel de fond en comble, de la conception à la réalisation. Ils ont pour objectif de montrer les différentes perceptions du monde qu'ils peuvent avoir. Ils et elles jonglent avec toutes les facettes de l'art visuel, allant de la photographie sans retouche jusqu'au montage & graphisme photo. Chaque artiste possède un fil conducteur qui relie l'ensemble, un style esthétique que l'on retrouve dans sa sélection.

Un proverbe prétend que la valeur n'attend pas le nombre des années, passez donc le constater à La Maison communale au mois de mai.

Expo 100 a pour but de faire se rencontrer l'art (ainsi que les artistes) et le public. Cette initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et de l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw a déjà permis à de nombreux artistes d'exposer leurs œuvres à La Maison communale de Jette.



Expo 100

Adolescents de 14 à 20 ans et art visuel

Du 4 au 28 mai 2010

À La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

Pendant les heures d'ouverture de l'administration communale

Vernissage le 5 mai à 16h30

Vendredi 28 mai 2010 La Fête des Voisins

C'est devenu une vraie tradition: à la fin du mois de mai, des voisins dans toute l'Europe s'invitent à partager un moment de convivialité. Dans notre société où l'indifférence et l'individualisme sont généralement de mise, la "Fête des Voisins" agit comme un catalyseur pour recréer des liens entre les citoyens. Le rendez-vous est fixé cette fois-ci au vendredi 28 mai pour une fête conviviale entre voisins.

Cette fête prend de l'ampleur au fil des ans et les habitants témoignent de plus en plus d'enthousiasme. En Belgique, en dépit du mauvais temps, près de 400.000 personnes ont brisé la glace l'année dernière. Le succès est tout aussi impressionnant dans le reste de l'Europe où le European Neighbours Day a rassemblé des millions de participants dans quelque 30 pays.

A Jette, une fête est déjà prévue à deux endroits différents: dans la rue Biernaux (21 mai) et dans la chaussée de Wemmel (28 mai). Petits snacks, jeux pour enfants, activités diverses,... figurent au programme. Si vous souhaitez organiser une fête dans votre rue ou si votre fête risque d'empiéter partiellement ou totalement sur l'espace public, prenez contact au préalable avec Linda De Donder - service communal des Animations - 02.423.13.05.

Discutez-en avec vos voisins et profitez de cette initiative pour organiser une rencontre chaleureuse et festive dans votre immeuble, votre rue,... Tous les Jettois, mais aussi tous les comités de quartier, les Sociétés immobilières de Service public, les associations, les commerçants,... A bientôt!

Renseignements: www.immeublesenfete.be



Du 15 juin au 15 septembre 2010, concours « Jette en fleurs »

Décorez votre façade et votre habitation

Une commune de Jette encore plus belle, avec une pointe supplémentaire de verdure et de couleurs florales. Tel est le but du concours « Jette en fleurs » pour lequel les Jettois sont invités à décorer leur façade avec des plantes. Suite au succès de l'année dernière, cette action est organisée à nouveau, du 15 juin au 15 septembre.



Locataire ou propriétaire, particulier ou commerçant, chaque Jettois peut participer au concours « Jette en fleurs » et renforcer ainsi l'aspect bucolique et coloré qui sied si bien à notre commune. Que l'on habite au rez-de-chaussée ou à l'étage, des fleurs dans un jardinet ou dans un bac en terrasse ajoutent toujours une petite touche de verdure bienvenue dans une rue.

Non seulement votre rue, votre avenue, votre quartier en seront valorisés mais vous aurez aussi la possibilité de gagner jusqu'à 100 EUR de bons de valeur à échanger à la Jardinerie de l'Entreprise de Travail adapté Nos Pilifs. Le concours comporte plusieurs catégories (voir ci-dessous). Une nouvelle catégorie a été ajoutée cette année pour les personnes qui aménagent leur jardinet ou leur façade en compositions florales. La catégorie « Ensemble » est elle aussi neuve. Cette catégorie est destinée aux petits groupes d'habitants (au moins 10 personnes) qui décident de fleurir leur cadre de vie (coin ou portion de rue, immeuble à appartements, groupes de maisons) collectivement. La participation à la catégorie « Ensemble » n'exclut pas une participation dans la catégorie « Individuel ».

Le concours de façades fleuries "Jette en fleurs" est organisé par le Conseil Consultatif Communal pour l'Environnement, présidé par Christian Materne, en collaboration avec l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere et avec le soutien du collège des Bourgmestres et Echevins.

Pour vous aider à fleurir votre habitation, une brochure « Embellissons nos façades » est disponible gratuitement auprès du service Environnement - Ilse Desmet - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be.

Concours « Jette en fleurs » 2010 - Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 15 juin au plus tard à Ilse Desmet, Administration Communale - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Catégorie choisie :

Individuel (1 seul choix) :

- façade de maison (fenêtres, murs, suspensions)
- jardinet avant
- façade et jardinet avant (composition unique)
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés plus bas qu'au 4ème étage
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés au 4e étage ou plus haut
- vitrines et façades commerciales

Lieu fleuri :

Adresse : Etage :

Autre information permettant de localiser le lieu fleuri :

Nom et prénom du participant :

Tél./GSM : E-mail :

Signature :

Ensemble :

- veuillez envoyer le formulaire spécial d'inscription pour groupe à (nom et adresse) :

Par leur seule adhésion, les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter. Ce règlement est disponible auprès du service Environnement - Ilse Desmet - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be



Le poisson n'a plus la pêche ...



On entend régulièrement parler de l'extinction prochaine de nombreuses variétés de poissons. Le thon rouge par exemple est sous les feux de l'actualité. La Commission européenne avait dernièrement proposé d'inscrire au niveau international le thon rouge comme espèce « gravement menacée » et d'en interdire la pêche après un délai d'un an, histoire de laisser aux pêcheurs le temps de se reconverter. Mais suite au lobbying du Japon, des pays asiatiques et des entreprises agroalimentaires, cette proposition a été finalement rejetée en mars 2010. Pourtant, la situation de cette variété de thon est particulièrement alarmante. Greenpeace estime qu'à pratique inchangée, cette espèce pourrait pratiquement disparaître de la Méditerranée dans moins de 10 ans. Or, la Méditerranée est, avec le Golfe du Mexique, le principal lieu de reproduction de l'espèce. Le dernier espoir de préserver le thon rouge repose maintenant entre les mains de l'ICCAT, le syndicat des pêcheurs de thons, qui lui seul a le pouvoir d'encore rabaisser ses plafonds de pêche. Ou l'on pourrait plutôt imposer un moratoire car, selon Greenpeace, les plafonds de pêche édictés par l'ICCAT sont tellement élevés qu'ils n'ont même pas été atteints en Méditerranée. Le thon rouge est donc « contraint de s'en remettre aux pêcheurs pour assurer sa survie » !

La situation du cabillaud (morue) est presque aussi inquiétante. Abondant au XIXe et au début du XXe siècle, le stock s'effondre brutalement au début des années 1980-1990. Grâce à l'Union européenne qui a imposé des quotas et une pêche fortement limitée (pour le moment) dans les eaux communautaires, le stock de poissons serait en train de se reconstituer lentement.

Cependant la régénération du stock n'arriverait qu'aux alentours de 2030, à condition de maintenir les restrictions actuelles.

Et le problème ne se limite pas aux seuls thons rouges et cabillauds ; de nombreux autres poissons tels que le loup de mer, la sole, la raie ou la plie sont menacés (voir la liste ci-contre).

Face à cette situation, où les enjeux financiers et commerciaux de court terme prennent le pas sur la pérennité des espèces et le maintien d'une activité économique, le consommateur a un rôle évident à jouer.

Il n'est certes pas question de cesser de consommer du poisson. L'urgence est d'arrêter d'acheter les espèces menacées et d'acheter des produits de la mer pêchés localement pour limiter les coûts de transport. Enfin, l'achat de poisson frais (non surgelé) permettra également d'alléger notre facture énergétique.

Comment savoir quels poissons acheter ? Deux outils coexistent :

- le pictogramme MSC (Marine Stewardship Council) qui assure que les produits avec le logo ci-dessous MSC proviennent d'une pêche durable.



- la brochure (épuisée) du WWF qui permet de choisir en connaissance de cause les poissons en vente en commerce. Cette brochure peut être téléchargée sur le site http://www.wwf.be/_media/conso-guide-poissons_870023.pdf

Les produits indigènes sont ceux qu'il convient de privilégier. Il s'agit des « premiers choix » :

- Crevette grise (mer du Nord)
- Esprot (mer du Nord)
- Grondin (mer du Nord, eaux occidentales)
- Hareng (mer du Nord)
- Huître (Zélande)
- Lieu noir (mer du Nord)
- Moule, culture sur cordes (pays divers)
- Rouget de roche (mer du Nord)
- Sardine (Atlantique Nord-Est)
- Silure (Pays-Bas, Belgique)
- Tilapia (Pays-Bas, Belgique)
- Truite (Europe)

Il convient par contre d'éviter :

- Anguille (Europe)
- Barbue (mer du Nord, eaux occidentales)
- Baudroie (Atlantique Nord-Est)
- Buccin (mer du Nord, Manche)
- Coquille St Jacques (eaux occidentales)
- Espadon (pays divers)
- Flétan atlantique, du Groenland (Atlantique Nord)
- Grande lingue (Atlantique Nord-Est)
- Loup de mer (Atlantique Nord-Est)
- Morue ou Cabillaud (mer du Nord, eaux occidentales)
- Plie (mer du Nord, Manche, mer celtique)
- Poulpe (Atlantique)
- Raie (Atlantique Nord-Est)
- Requin (Atlantique Nord-Est)
- Sébaste (Atlantique Nord-Est)
- Sole (mer du Nord, mer Celtique)
- Thon rouge (pays divers)
- Turbot (mer du Nord, eaux occidentales)
- Vivaneau campêche (pays divers)



Développement
Durable



Recette de saison

Soupe froide poivron-chèvre

Ingrédients pour 4 petits bols

4 poivrons rouges
100 g de fromage de chèvre frais
Sel
Thym ou épices de votre choix
Poivre



Préparation

Pour peler plus facilement les poivrons, passez-les sous le grill jusqu'à ce que leur peau brunisse. Sortez-les du four, mettez-les dans un saladier et recouvrez d'un film plastique. Quelques minutes plus tard, vous pouvez retirer la peau des poivrons sans trop de peine.

Mixez la chair des poivrons avec le fromage de chèvre, le sel, le poivre, le thym (ou épices de votre choix). Versez la soupe dans des récipients individuels et placez une bonne heure au frais avant de servir. Bon appétit !

Fruits et légumes de saison

A l'honneur en mai :

Fruits: fraise

Légumes: asperge, bette, carotte en vrac, céleri vert, champignon, chicorée endive, chou-fleur, chou rave, cresson, épinard, germes de soja, haricot vert, laitue, navet, oignon, pleurote, poivron, pomme de terre, pourpier, radis rose, rhubarbe, tomate



Source :

Calendrier des fruits et légumes locaux, de saison et hors serre

Institut bruxellois pour la
Gestion de l'Environnement
(IBGE) - Bruxelles
Environnement



La saison des brocantes à Jette

A Jette, les brocantes font leur apparition en même temps que les premiers rayons de printemps. Les mots d'ordre de ces brocantes sont convivialité et bonnes trouvailles. Voici un tour d'horizon de la saison des brocantes, d'avril à septembre.

1^{er} mai 2010

Brocante « Essegem »

Dans les rues Essegem, de la Bravoure et de la Résistance

8 mai 2010

Brocante « du Cœur »

Dans la cour de l'école Champ des Tournesols, la rue Van Bortonne, le parc Garcet et sur la place Cardinal Mercier. Réservations d'emplacements au 02.426.49.17

29 mai 2010

Brocante du « Coin oublié »

Dans les rues Faes, Declercq et Longtin ainsi que dans les avenues de Levis Mirepoix et Odon Warland. Réservations d'emplacements les 6 et 20 mai de 16h à 18h30 à «La Closerie des Vignes» (coin avenue Woeste et rue Léopold Ier)

5 juin 2010

Brocante « Chaussée de Wemmel »

Dans la chaussée de Wemmel, entre la rue de Flamands et la rue Léon Theodor.

Réservations le 15 et le 22 mai de 12h à 14h, Café «Le Scherp», chaussée de Wemmel 3

19 juin 2010

Brocante « Capart »

Dans l'avenue Capart
Réservations d'emplacements à partir du 1er juin, de 17h à 19h, au 0479.379.529

27 juin 2010

Brocante « Sainte-Claire »

Dans l'avenue De Heyn, entre le rond-point Tircher et le clos Tonnet, la rue Van Rollegem (entre l'avenue De Heyn et le clos Otten)
Réservations le 4 mai (de 18h à

19h30), le 6 mai (de 18h à 19h30) et le 8 mai (de 11h à 12h), Résidence «Les Mouettes», av. Arbre Ballon 20

30 août 2010

Brocante « Marché annuel »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie ainsi que dans la chaussée de Wemmel
Réservations d'emplacements: à partir de juin

18 septembre 2010

Brocante « Vanderborgh »

Dans la rue Vanderborgh
Réservations d'emplacements à partir de mi-août

19 septembre 2010

Brocante « Dieleghem »

Dans la chaussée de Dieleghem
Réservations d'emplacements à partir du 1er août au 02.479.35.65 ou 0475.60.78.63



Les enfants se délectent de la chasse aux œufs

Le samedi 3 avril dernier, une déferlante d'enfants enthousiastes a submergé le parc Garcet lors de la traditionnelle chasse aux œufs. Ces bambins avaient bien du courage et de la détermination pour se présenter à cette traditionnelle fête de Pâques : le beau temps n'était pas au rendez-vous.

Nous retiendrons de cette belle initiative, organisée par l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'asbl Promotion de Jette présidée par Steve Hendrick, que lorsqu'il s'agit de chocolat, peu de choses arrêtent les enfants et leurs parents. Des centaines de petits bouts hauts comme 3 pommes (c'était d'ailleurs la condition pour participer à cette action : ne pas être plus grand que 1 mètre30), se sont une fois de plus déplacés pour cette belle initiative. La chasse aux œufs est une activité sportive : des balles de tennis étaient disséminées dans tout le parc, et les enfants devaient les récupérer pour les échanger contre un sachet de 10 œufs en chocolat.

Une nouveauté cette année, on pouvait compter sur la présence d'un caricaturiste. Ce dessinateur a eu un grand succès, tant auprès des tout petits que de leurs parents. En fin de matinée, tout le monde est reparti chez lui les mains pleines et le visage radieux. Pâques est vraiment une fête délicieuse !



Sports et détente au programme des vacances d'été

Les grandes vacances approchent à grands pas et de nombreux parents se demandent déjà que proposer à leur enfant pendant ces deux mois. Des possibilités existent pour occuper les bambins durant les grandes vacances. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les vacances à Jette, c'est de l'action!

Kids' Holidays

Organisée par le service Jeunesse & Sports de la commune de Jette, à l'initiative de l'échevin de la Jeunesse Benoît Gosselin, la plaine de vacances "Kids' Holidays Jette" accueille les enfants âgés de 2,5 à 12 ans dans le cadre vert de la plaine de vacances du domaine du Poelbosch pendant les vacances d'été. Les enfants y pratiquent différentes activités adaptées à leur âge : ateliers créatifs, sport, natation, mini-golf, visites culturelles, ... Un repas chaud est servi à midi ainsi qu'un quatre heure.

Kids' Holidays - service communal Jeunesse & Sports - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100, 1er étage, bureau 139 - tél.: 02.423.12.47

Le Centre culturel de Jette

Stages artistiques et culturels destinés aux enfants de 4 à 12 ans, du 16 au 20 août et du 23 au 27 août. Le thème retenu cet été est "Le cirque" ou "La ferme".

Infos: Centre culturel de Jette - bd de Smet de Naeyer 145 - tél.: 02.426.64.39.

La Ferme pour Enfants

Initiation des petits citadins à la vie à la ferme. Les enfants sont les acteurs et accomplissent les gestes du fermier encadrés par des animateurs polyvalents.

Du 5 au 9 juillet :

« **Planète attitude** » pour les 7-9 ans

Du 12 au 16 juillet :

« **Théâtre à la ferme** » pour les 10-12 ans

Du 19 au 23 juillet (sauf le 21/7) :

« **Raconte-moi la ferme** » pour les 4-6 ans

Du 19 au 23 juillet (sauf le 21/7) :

« **Naturelle** » pour les 7-9 ans (bilingue)

Du 26 au 30 juillet :

« **Si la nature m'était contée** » pour les 4-6 ans

Du 2 au 6 août :

« **Planète attitude** » pour les 10-12 ans

Du 9 au 13 août :

« **Fermier cuisinier** » pour les 7-9 ans

La Ferme pour enfants - 02.479.80.53 (inscriptions, uniquement le mercredi de 13h30 à 16h)

Soyez stages

Pour enfants de 4 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): basket, mini-tennis, danse, arts martiaux, sport et néerlandais.

Soyez stages - 0474.95.07.33 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

Centre de Formation Sportive asbl

Pour enfants de 3,5 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette) : bande dessinée, baby-tennis, natation, escalade, immersion linguistique en néerlandais, football, multi-découverte,...

Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfsport.be - www.cfsport.be

Betty Moerenhoudt- Atelier de céramique et poterie

Pour enfants d'au moins 9 ans et adolescents. Céramique et poterie, travail du grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,...

Atelier 41 - rue Henri Werrie 41 - 02.427.17.23 - www.betty-moerenhoudt.be

Aqua & Sport Kids

Pour enfants de 2,5 à 8 ans. Natation et psychomotricité.

Aqua & Sport Kids - 0476.93.89.02

Muriel Orange

Pour enfants de 4 à 5 ans. Stages créatifs : bricolage, peinture, sculpture, dessin, masques et costumes à paillettes.

Muriel Orange - rue Léopold Ier 286 - 0476.86.52.93 - contact@murielorange.com - www.murielorange.com

Ecole de Vie - Centre des arts martiaux jettois

Pour enfants de 3 à 14 ans. Stages sportifs : arts martiaux, psychomotricité, natation,...

Centre des arts martiaux jettois : rue Tilmont 86 - 02.426.79.63 - sinani@telenet.be - www.camj.be



Votre publicité dans l'annuaire commercial "Vivre à Jette"

L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl "Commerce et Marché annuel jettois", publie chaque année l'annuaire commercial "Vivre à Jette". Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune.

*Vous pouvez vous inscrire
via le site www.jette.be*

Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux, ... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux quelque 47.000 Jettois.

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans le « Vivre à Jette », vous pouvez contacter Lieva Zels du service communal Vie économique au 02.423.13.03 (du lundi au jeudi pendant les heures de bureau) ou par mail à lzels@jette.irisnet.be.

Vous trouverez plus d'informations sur les possibilités de publicité, les prix et les documents d'inscription sur le site de la commune www.jette.be, cliquez sur «Economie et emploi» et ensuite sur «Vivre à Jette».



Le 8 mai 2010 Jette V-Day

Le devoir de mémoire ne s'éteint pas à Jette. Une journée de commémoration est organisée le 8 mai 2010 en hommage aux personnes mortes pour leur pays et leurs valeurs.

Place Reine Astrid

Le 8 mai 2010

De 10h à 18h : mur d'escalade (gratuit)

14h : exposition de véhicules militaires

A 15h, commémoration au Monument des Morts (avenue Secrétin, face au cimetière de Jette)

16h : concert de l'harmonie des Corps de Police de la Région de Bruxelles-Capitale

Renseignements :

service Vie économique et Animations – 02.423.12.92

UNE INITIATIVE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BELGIQUE (SECTION JETTE), DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS ET DE L'ASBL PROMOTION DE JETTE

La Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale fut le résultat de conflits individuels qui se sont réglés par les armes de 1939 à 1945 dans plusieurs pays. D'une part, les alliés, avec dans leurs rangs des pays tels que la Belgique, la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis,... D'autre part, l'alliance qui regroupait principalement l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

En Europe, les troupes allemandes ont envahi la Pologne le 1er septembre 1939. Cela a mené à une déclaration de guerre à l'Allemagne de la part du Royaume-Uni et de la France. En mai 1940, la Belgique était attaquée par l'Allemagne.

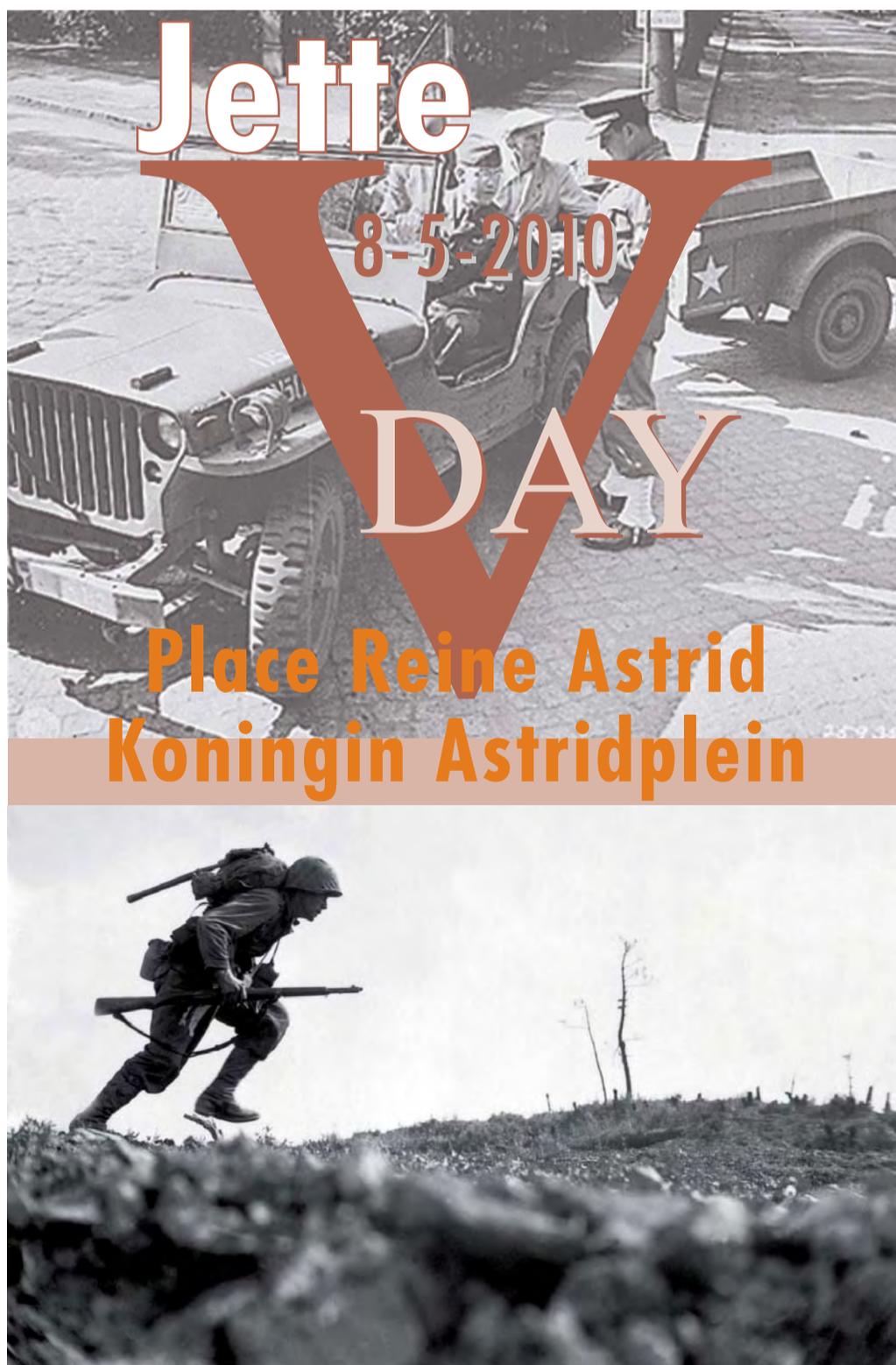
Lorsque, le 7 décembre 1941, le Japon bombarda la base américaine de Pearl Harbor et que Hitler déclara la guerre aux Etats-Unis, le conflit devint mondial.

La guerre se caractérise par les sévères privations qu'ont subies les civils et par les nombreuses victimes que l'on dénombra parmi la population civile. Entre 40 et 60 millions de personnes sont mortes durant la Seconde Guerre mondiale. Près de deux tiers de ces victimes étaient des civils. Des millions de civils appartenant à des minorités furent systématiquement poursuivis et massacrés, mais de nombreuses autres victimes sont tombées en raison de leur résistance à l'occupant, à cause des bombardements,...

Le 8 mai 1945 à 23h01, l'armée allemande capitulait, mettant ainsi un terme à une guerre de cinq ans. Soixante ans plus tard, tandis que les témoins directs se font de plus en plus rares, il importe de se souvenir à quel point cette guerre fut importante pour la liberté.

Le 8 mai 1945, la Seconde Guerre mondiale s'achevait, au lendemain de la capitulation inconditionnelle de l'armée allemande. Depuis, ce jour est commémoré chaque année dans une perspective de « Plus jamais ça » à laquelle nous ne pouvons qu'adhérer. Le dernier conflit armé à s'être déroulé sur le sol d'Europe occidentale a fait entre 40 à 60 millions de victimes, civiles et militaires. Il a créé les pires atrocités mais a donné, paradoxalement, naissance à l'un des plus nobles projets : rassembler les nations dans la paix.

Parce que l'histoire a la fâcheuse tendance à se répéter, il est primordial de ne pas oublier ce par quoi sont passés des milliers d'hommes et de femmes, les horreurs et les privations qui ont précédé la joie de la libération. Ce devoir de mémoire ne doit toutefois pas se passer de manière solennelle. C'est pourquoi, avec le soutien de l'échevin des Animations Bernard Lacroix, la section jettoise de la Fédération nationale des Combattants de Belgique a prévu un programme, pour le moins détonnant, pour nous rappeler que le monde de libertés que nous connaissons aujourd'hui est le résultat des actions entreprises par les combattants d'hier.



2 juin 2010

Le Cross des écoles jettoises a 25 ans

Jette se démène pleinement pour que ses habitants puissent faire du sport. Une attention particulière est adressée aux jeunes, grâce notamment aux chèques-sport, aux infrastructures sportives de qualité, aux terrains de sport,... Un cross des écoles jettoises est également organisé chaque année. Les écoles de Jette feront de leur mieux, dans un bel esprit de compétition.

Vous pourrez assister à la 25^{ème} édition du Cross des écoles jettoises le mercredi 2 juin, entre 14h et 17h dans le parc de la Jeunesse. Les élèves de toutes les écoles primaires jettoises sueront, courront à en perdre haleine et rivaliseront pour pouvoir grimper sur la plus haute marche du podium. Répartis en différentes catégories établies en fonction du sexe et de l'âge des participants, les jeunes écoliers se battront pour l'honneur de leur établissement. Ils seront encouragés par leurs camarades d'école, leurs amis et leur famille. Tout le monde est le bienvenu pour soutenir les sportifs en herbe. L'échevin des Sports Benoît Gosselin, l'asbl Sport à Jette présidée par Eric Schuermans et l'équipe de la Prévention maintiendront la courses sur la bonne voie.



25^{ème} Cross des écoles jettoises

2 juin 2010
de 14h à 17h

dans le parc de la Jeunesse,
avenue du Comté de Jette



On recherche des sportifs jettois méritants

Le lundi 21 juin 2010 à 19 heures aura lieu la traditionnelle remise des mérites sportifs jettois. La cérémonie se déroulera à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Ces distinctions, remises par l'échevin des Sports Benoît Gosselin et le président de l'asbl Sports à Jette Eric Schuermans, récompensent des clubs ou des sportifs qui se sont démarqués, du lot, cette saison.

Vous pensez que vos prestations ou celles de votre club vous permettent d'entrer en ligne de compte pour une telle distinction? Manifestez-vous. Vous trouvez ci-dessous les conditions à remplir.

1. Equipes qui ont remporté le titre de championnes, vice-championnes ou qui sont montées dans une catégorie supérieure;
2. Clubs qui célèbrent au cours de l'année un anniversaire de longévité (10 ans ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25 et 75 ans);
3. Sportifs jettois et /ou clubs jettois qui ont réalisé un exploit reconnu;
4. Equipes qui ont remporté un challenge fair-play dans le cadre d'un championnat;
5. Sportifs jettois membres d'un club qui se sont fait remarquer par leur fidélité et leur dévouement à la cause du club et qui comptent 20 ans d'adhésion ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25 et 75 ans;
6. Bénévoles jettois reconnus pour leur dévouement à la cause sportive et qui fêtent le 20^{ème} anniversaire de leur engagement ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25^{ème} et 75^{ème} anniversaires.



Les clubs et les sportifs qui répondent à une de ces conditions sont invités à se faire connaître en renvoyant le talon-réponse ci-dessous au service communal des Sports (chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette), et ce pour le 11 juin 2010 au plus tard.

Mérites sportifs 2010

Nom du club: _____

Nom de la personne responsable: _____

Adresse: _____

Remplit le critère: 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6

Motivation de la demande: _____

Remarques éventuelles: _____

Le service communal des Seniors vous propose

Vendredi 7 mai

Dîner dansant et chansons italiennes à Zaventem



L'après-midi débutera par un repas 3 services à l'italienne. Après quoi, le chanteur-ténor Lino Castaldo vous interprétera un magnifique répertoire de mélodies italiennes et napolitaines. L'après-midi dansant sera animé par un DJ qui vous fera danser sur tous les styles de musique : disco, jerk, rock&roll, valse, tangos, slows, danses latino, etc. Si des chanteurs aux talents cachés se trouvent parmi vous, ils auront l'occasion de prendre le micro pour un karaoké.

Rendez-vous à 11h20 sur la place Cardinal Mercier.

Prix : 37 EUR comprenant l'apéritif, le menu 3 services, l'animation musicale et le transport A/R en autocar.

Vendredi 21 mai

Excursion à Biercée et Chimay



La première étape se fera à Thuin pour le petit-déjeuner et un café. Ensuite, vous ferez une visite guidée avec dégustation dans la distillerie de Biercée qui élabore des eaux-de-vie et des liqueurs de haute qualité (notamment la célèbre Eau de Villée). Vous prendrez le repas de midi à Chimay. L'après-midi sera consacré à la visite guidée de la Grange aux Papillons et de la chocolaterie Gillot (avec dégustation des pralines de Chimay), lieux de visites situés aux abords de Chimay.

Rendez-vous à 7h15 sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 51 EUR comprenant le petit-déjeuner, les visites à Biercée et Chimay, le repas de midi et le transport A/R en autocar.

Vendredi 19 novembre

Concert d'André Rieu à Forest National



Après 26 ans de carrière, le violoniste néerlandais de renommée internationale, accompagné de son orchestre, sillonne toujours les routes du monde, de scène en scène. Vienne s'installe partout où il passe, avec danseurs de valse, chorales et solistes autrichiens de renom, costumes spectaculaires...

Rendez-vous à 18h15 sur la place Cardinal Mercier.

Prix : 78 EUR pour le spectacle et le transport. Prière de payer dans les 10 jours suivant la réservation.

Réservations:

Dès à présent auprès du service communal des Seniors – chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 (Entresol). Attention! Aucune réservation ne se prendra du 8 juin au 23 août inclus.

Les réservations se prennent les mardi et mercredi de 9h à 11h30 et

le jeudi de 13h30 à 15h45. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de téléphoner au 02.423.12.66 avant tout paiement pour demander votre n° de réservation) ou d'envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be.

Groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales

Le service communal d'aide aux victimes organise depuis le mois d'avril un groupe de parole destiné aux femmes victimes de violences conjugales. Pendant trois mois, à raison de deux séances par mois, des femmes disposent d'un espace où discuter, entre elles, de leurs expériences et de leurs manières de faire face à ce problème.

Le groupe de parole est un espace qui permet d'exprimer ce que chacune vit, ressent et comprend dans une atmosphère d'écoute et de non-jugement et en toute confidentialité. Deux travailleuses sociales du service d'aide aux victimes, formées à l'écoute et à la victimologie, animent le groupe de parole.

Cette initiative s'adresse aux femmes victimes de violences physiques, morales, psychologiques, sexuelles, sociales et économiques de la part de la personne avec laquelle elles vivent ou ont cohabité et avec qui elles entretiennent ou ont entretenu une relation durable.

Le but de ce groupe de parole est d'offrir aux femmes concernées la possibilité de se parler et s'écouter, de favoriser l'expression du vécu et de ressortir

plus fortes des rencontres avec d'autres personnes vivant une situation de violence conjugale. Ce travail en petit groupe de maximum 6 femmes permettra de reprendre confiance en soi et en ses capacités.

Les réunions se déroulent deux fois par mois, le matin de 9h30 à 12h. Il est demandé aux personnes qui intègrent le groupe de respecter une règle de constance et de régularité et d'aller jusqu'au bout des 5 ou 6 séances proposées.

La participation à ces groupes est gratuite mais l'inscription est obligatoire. Un entretien préalable individuel avec les animatrices est organisé. Il a pour but de faire connaissance et de cerner les attentes des futures participantes.

Les groupes de parole pour femmes victimes de violence conjugale

Renseignements et inscriptions: service communal d'aide aux victimes – Caroline Fierens et Sandrine Vanderbeken – 02.423.14.56 et 02.423.14.58.

La Ministre Marie-Dominique Simonet discute de l'enseignement à Jette

La ministre de l'Enseignement de l'Enseignement obligatoire de la Communauté française Marie-Dominique Simonet a effectué une visite de travail dans notre commune le 2 avril dernier.

Les discussions ont principalement porté sur la réalité de la pratique quotidienne du corps enseignant ainsi que sur les besoins d'infrastructures scolaires, criants à Jette comme dans toute la Région de Bruxelles-Capitale.

La ministre Simonet a été accueillie par le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin de l'Enseignement francophone Paul Leroy. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du projet de la Communauté française d'objectiver les besoins actuels et futurs en infrastructures scolaires. Des prévisions de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse du ministère de la Région bruxelloise avancent en effet la possibilité d'un manque d'écoles dans les années à venir, conséquence de la croissance démographique que connaît Bruxelles.

Le défi : Un enfant, une place

La rencontre a débuté à l'école Van Helmont. Notre bourgmestre et l'échevin de l'Enseignement, accompagnés du conseiller pédagogique, y ont pris le temps de présenter la situation des écoles communales à Madame Simonet. La poussée démographique n'a pas épargné la commune de Jette qui peine de plus en plus à remplir comme elle le souhaite sa fonction de pouvoir organisateur. « Un enfant, une place dans une école près de chez lui » se profile comme un véritable défi. La commune de Jette anticipe pourtant cette perspective de pénurie. La consultation du Registre national permet de déterminer le nombre d'enfants qui auront l'âge d'intégrer une école maternelle à l'horizon de la



rentrée 2011 ; et d'organiser les modalités d'enseignement en conséquence (classes, inscriptions, psychomotricité,...).

Mais cette politique proactive se trouve face à des problèmes de taille. D'une part, les solutions préconisées à court terme, telles que le placement d'un container classe dans une école ne sont pas tenables à long terme. Il faudrait, à Jette, une école



francophone supplémentaire. Mais la situation budgétaire ne permet pas cet investissement. D'autre part, très peu d'étudiants sont inscrits dans les écoles normales, nous savons donc déjà que la commune aura des soucis pour engager des enseignants. Cet aspect ne relève toutefois pas des compétences communales ; attirer les jeunes adultes dans l'enseignement passe d'abord et avant tout par une politique de revalorisation de cette filière au niveau de la Communauté française.

Une nouvelle école au Poelbosch

Une embellie est toutefois annoncée dans le ciel scolaire jettois. L'école de Dieleghem, dans le bois du Poelbosch, sera bientôt entièrement reconstruite. Ce nouveau bâtiment mettra un terme aux pavillons que de nombreux Jettois ont connu. Il ne s'agit donc pas de créer des classes supplémentaires mais bien de remplacer ce qui existait auparavant. Les plans de ce nouveau bâtiment basse énergie ont d'ailleurs été présentés à la ministre Simonet.

Rappelons l'importance de la commune de Jette en tant que pouvoir organisateur. En considérant le rapport nombre d'élèves/population totale, Jette se classe à la deuxième place au niveau régional. Mais les problèmes auxquels notre commune est confrontée nécessitent un soutien externe. Le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin Paul Leroy ont donc plaidé auprès de la ministre de l'Enseignement obligatoire Marie-Dominique Simonet pour une classe container et le financement de la transformation d'un bâtiment existant en école.

Une bonne hygiène de vie dès le plus jeune âge

Le 1er avril dernier, les élèves et le personnel de l'école du Champ des Tournesols se sont prêtés aux joies de la vie saine. « Bouger et bien manger », tel était le mot d'ordre de cette journée dédiée aux bonnes habitudes alimentaires.

Pour s'ancrer durablement, les bonnes habitudes doivent se prendre dès le plus jeune âge. Cette évidence n'est toutefois pas toujours une sinécure, surtout en matière d'alimentation. Nous savons tous que le sucre n'est pas le principal ami de notre santé, que nous devons manger des fruits et des légumes, éviter les graisses et le sel, préférer le poisson et les viandes blanches aux hamburgers et autres steaks saignants. Respecter strictement un régime sain et équilibré n'en n'est pas moins ardu. Respecter ces règles est difficile, pour les adultes comme pour les enfants.

C'est un défi que la direction de l'école du Champ des Tournesols a décidé de relever il y a quelques années. Deux fois par semaine, les élèves sont invités à consommer des fruits et de l'eau plutôt que manger des petits snacks et encas remplis de graisse et de sucre. En marge de cela, cette année encore, une journée saine a été organisée au sein de l'éta-

blissement scolaire. Tout le monde a été mis à contribution pour mettre cet événement sur pied : le personnel enseignant, les logopèdes, les enfants eux-mêmes. Loin d'être improvisée, cette journée a pris près d'une quinzaine de jours de préparation. Ainsi, les professeurs des 116 enfants de l'école ont mis l'accent sur les bienfaits d'une bonne hygiène de vie, en décodant avec eux la pyramide alimentaire (au cours de néerlandais également), et en insistant sur la nécessité d'avoir une bonne hygiène de vie. Ils ont en outre accompagné les enfants dans le choix d'un menu sain à déguster le 1er avril. Les logopèdes n'étaient pas en reste: elles ont mis en place des saynètes avec les plus petits. Sport, invitation de conteuses, activités PMS, tous les aspects de leur thème « Bouger et bien manger » étaient couverts.

Les informations ont été intégrées dans diverses activités qui ont dépassé même le cadre des cours. En effet, les élèves les plus jeunes se sont appliqués

à réaliser, pour l'occasion, une décoration spéciale en papier crépon. Le résultat était magnifique et donnait à l'école un aspect festif que les délicieuses odeurs du repas de midi, composé ici de sandwiches sains, là de tzatsiki ou de pitas au poulet faites maison, renforçaient encore un peu plus.



Grand concours photo

Le nom de notre commune est apparu pour la première fois dans des textes en 1095 ; on l'appelait alors « Jetta ». Plus de 900 ans plus tard, Jette s'est transformée, d'une commune rurale en un environnement moderne et urbain qui est tout de même parvenu à conserver un caractère vert. Vous pouvez découvrir l'histoire de Jette dans notre nouveau livret de photos « L'histoire de Jette en images », que vous pouvez gagner via ce grand concours photo.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

Afin de célébrer le 175^{ème} numéro du Jette Info, nous organisons à nouveau un grand concours photo. Les clichés noir et blanc que vous trouvez ci-dessous illustrent l'histoire (récente) de notre commune. Lorsque les rues étaient encore faites de pavés, les voitures constituaient encore des exceptions et les hommes portaient encore le chapeau melon.

Si vous réussissez à relier une image avec le juste endroit, la bonne rue ou le bon bâtiment, vous avez des chances de gagner un des 50 livrets de photos que l'administration communale publie mi-juin. Les vainqueurs seront annoncés dans le Jette Info du mois de juin et recevront leur livret à domicile.

Comment participer ?

Reliez les bons endroits aux bonnes images. Inscrivez vos coordonnées sur le talon-réponse et envoyez-le au Service Communication – Tom Holderbeke – Chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette, pour le 19 mai 2010 au plus tard.

Si toutes vos réponses sont correctes, vous pourrez remporter le livret de photos composé d'une quarantaine d'anciennes photographies et d'un mot d'explication qui illustrent magnifiquement l'histoire de notre commune. Vous ne l'avez pas gagné ? Pas de souci, après le concours (à partir de la mi-juin), vous pourrez acquérir le livre pour la modique somme de 5 EUR. Vous soutiendrez par la même occasion une bonne cause, étant donné que l'argent récolté sera reversé à Restojet, le restaurant social situé sur la place Cardinal Mercier.

Reconnaissez les anciennes photographies et entrez en lice pour remporter le livre de photos « L'histoire de Jette en images ».



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10

Un nouveau livre de photos sur le passé de Jette L'histoire de Jette à travers des images anciennes

Tout comme au printemps 2008, l'administration communale de Jette édite au mois de juin un livre rempli de photos anciennes qui illustrent magnifiquement l'histoire jettoise. Les photos de ce concours sont reprises dans « L'histoire de Jette en images », tout comme de nombreux autres clichés de vieilles routes, de châteaux, de places, de vieux métiers,... Ce livre contient en outre un mot d'explication sur le riche passé de Jette, avec des anecdotes et des détails intéressants.

Vous pourrez acheter ce livre dès la mi-juin à l'accueil de l'administration communale pour la modique somme de 5 EUR. Vous n'en deviendrez pas uniquement plus riche d'un très beau livre sur l'histoire de votre commune, vous soutiendrez aussi une bonne cause. L'argent récolté sera intégralement reversé à Restojet, le restaurant social situé sur la place Cardinal Mercier.

TALON-RÉPONSE DU CONCOURS PHOTOS

Renvoyez votre talon-réponse, pour le 19 mai 2010, au Service Communication – Tom Holderbeke – chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette.

Les noms des gagnants seront annoncés dans le Jette Info du mois de juin et recevront le livre chez eux.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Reliez le bon endroit, la bonne rue ou le bon bâtiment à la bonne photo.

Attention, il y a 15 réponses pour 10 images mais seulement 10 réponses correctes.

Photo 1: _____

Photo 2: _____

Photo 3: _____

Photo 4: _____

Photo 5: _____

Photo 6: _____

Photo 7: _____

Photo 8: _____

Photo 9: _____

Photo 10: _____

Réponses (seulement 10 réponses correctes):

- Parc Garcet
- Carrefour rue Theodor/chaussée de Wemmel
- Boulevard de Smet de Naeyer
- Rue Toussaint
- Rue Vanderborght
- Avenue Woeste
- Villa Guyot
- Rue Bonaventure
- Château Tircher
- Parc de la Jeunesse
- Avenue de Jette
- Rue Léon Theodor
- Rue Ferdinand Lenoir
- Abbaye de Dielegem
- Chaussée de Wemmel

Le 9 mai 2010: journée "BiodiverCity" à Jette

Les Serres communales, la Ferme pour Enfants, l'Oeuvre royale du Coin de Terre et le Jardin d'abeilles s'ouvrent au public le 9 mai prochain.

Cette année, un programme varié d'activités ludiques et de visites guidées fera découvrir aux petits et aux grands ce qui se cache derrière le terme « biodiversité » et comment nous pouvons tous contribuer à sa préservation.

Le Calendula à l'honneur aux Serres communales

Tous les deux ans, à l'occasion de la journée « Portes ouvertes sur l'environnement », le service communal des Plantations met les petits plats dans les grands pour montrer au public que le caractère vert, agréable et familial de notre commune est le fruit d'un travail coordonné. Un passage aux Serres communales vous permettra de mesurer en partie l'ampleur du travail des jardiniers communaux. En effet, plus de 47.000 fleurs annuelles y sont bichonnées et suivies avec soin avant d'aller orner les rues et ronds-points de la commune. A l'occasion de visites guidées à travers les allées des serres, les visiteurs obtiendront des trucs et des astuces pour bien s'occuper de leurs plantes à la maison et au jardin.

Le service des Plantations met le Calendula à l'honneur. Un petit carnet explicatif sera remis aux visiteurs qui découvriront les vertus insoupçonnées du souci (nom commun du Calendula). Par exemple, savez-vous que ce que d'aucuns considèrent comme une mauvaise herbe n'en est pas : elle est comestible



Le service communal des Plantations et la Ferme pour Enfants mettent la biodiversité à l'honneur

et peut entrer dans la composition d'huiles de soins. Une feuille de recettes culinaires et de bien-être vous sera offerte gratuitement. Avec le Calendula, pas de souci !

Les « Portes ouvertes sur l'environnement », ce sont aussi des organismes et des associations actifs dans le domaine de la protection de la nature au sens large, que le service des Plantations, installé en bordure du domaine du Poelbosch, accueille sur son site le temps d'une journée. Et comme 2010 est l'année internationale de la biodiversité, celle-ci constitue le thème retenu cette année. Vous ne repartirez pas des Serres communales sans savoir ce que cela signifie, pourquoi il importe de la préserver et pourquoi nous sommes tous concernés. Au programme, des stands didactiques, une promenade guidée dans la réserve naturelle du Poelbosch, des démonstrations de compostage, la projection du film « Home », des informations en tout genre. En plus d'avoir pas-

sé un très bon moment, à l'issue du 9 mai 2010, vous serez non seulement ravi(e) mais également acquis(e) à la cause... de la biodiversité.

Rendez-vous donc le 9 mai de 10h à 18h

Au service des Plantations, avenue du Laerbeek 120.

Renseignements : 02.423.13.62 – idesmet@jette.irisnet.be

Des organisations s'associent à la journée

A Jette, les portes ouvertes sur l'environnement ne servent pas uniquement à mettre en valeur les services communaux impliqués dans l'organisation de l'événement. C'est aussi l'occasion de s'ouvrir à des associations et des organismes qui ont fait de la protection de la nature leur principale mission.

Des stands accueilleront les visiteurs sur le site des Plantations, tandis que plusieurs visites didactiques mettront en lumière les richesses naturelles que recèle le domaine du Poelbosch. L'inauguration du lagunage de la Ferme pour enfants aura lieu à 11h en présence de la ministre bruxelloise de l'Environnement Evelyne Huytebroeck et du ministre bruxellois de la Politique agricole Benoît Cerexhe.

Les participants et les activités :

- Le service communal des Plantations : visite des serres d'annuelles, remise gratuite d'un Calendula aux visiteurs.
- La Ferme pour enfants : inauguration et visites guidées du lagunage, « la biodiversité dans le potager et autour de la mare ».
- Les éco-ambassadeurs : présentation des activités entreprises en faveur de la création d'un cadre de vie agréable pour tous.
- L'Oeuvre royale du Coin de terre : visite des jardins, explications sur les différents légumes cultivés.
- Les maîtres-composteurs : ouverture du site de compostage et démonstrations.
- Le Museum des Sciences Naturelles : exposition sur la biodiversité avec distribution de graines de légumes ou de fleurs, un coin jeux pour apprendre

à faire des origamis, des puzzles et des dessins. Les participants pourront s'inscrire par ordinateur à un engagement pour conserver la biodiversité.

- Bruxelles-Environnement / IBGE : stand sur la biodiversité à Bruxelles avec présentation du nouvel atlas papillons, zoom sur les bois de Jette et leur biodiversité et les problèmes dans le cadre de la préservation de la biodiversité.
- L'association Natagora : mise à disposition de brochures et de livrets, exposition des photos du concours 2009 « Insectes des parcs et jardins bruxellois » et présentation de nichoirs à insectes et/ou oiseaux pollinisateurs. Cette association fournira également des renseignements sur les espèces exotiques envahissantes.
- La Société royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs (SRABE) : parcours dans le Jardin d'abeilles, explication du monde fabuleux de l'abeille et dégustation de bon miel bruxellois.
- La Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest a.s.b.l. (CEBO) : visite guidée d'une heure au Poelbosch ; rendez-vous à 14h devant l'entrée de la réserve naturelle (avenue du Laerbeek 112).
- Natuurpunt : indications pour créer une mare dans son jardin.



Lagunage et potager au cœur des activités de la Ferme pour Enfants

La Ferme pour Enfants, c'est bien plus que des animaux attendrissants. C'est aussi un espace unique de biodiversité qui ne demande qu'à être redécouvert. Cette biodiversité, les animateurs de la Ferme vous la feront apprécier le 9 mai dès 10h ; avec l'inauguration officielle de l'espace de lagunage à 11h.

Cette année, la Ferme pour Enfants a décidé de vous montrer les richesses insoupçonnées qu'elle recèle. Bien entendu, les animaux que l'on aime seront présents : les ovins et autres animaux de basse-cour (moutons, poules) vous présenteront leur progéniture. Mais ce sont avant tout les trésors de biodiversité végétale qui seront mis en avant.



La Ferme pour Enfants se situe dans un magnifique écrin de verdure, en bordure d'un bois protégé. Cela en fait un espace de biodiversité insoupçonné mais véritable, que les animateurs de la Ferme ont mis à profit pour développer des projets environnementaux. Ainsi, les visiteurs pourront apprécier la biodiversité dans le potager de la Ferme et à l'intérieur des étangs du lagunage. Cette attention particulière sur tous les aspects de la biodiversité est portée tout au long de l'année et à l'occasion des stages pour enfants organisés pendant les vacances scolaires (il sera d'ailleurs possible d'inscrire vos enfants aux stages d'été de la Ferme).

Un grand jeu et des produits artisanaux

Pour la journée « Portes ouvertes sur l'environnement à Jette », la Ferme pour Enfants propose aux grands et aux petits, entre amis ou en famille, d'approcher la diversité biologique de cet espace vert de manière ludique. Un grand jeu de l'oie mettra à l'épreuve la sagacité et les connaissances des participants qui devront répondre à des questions sur les différentes facettes du thème principal tout en suivant un parcours balisé.

L'après-midi du 9 mai constituera avant tout un moment convivial dans un espace de détente accessible aux personnes à mobilité réduite. Outre les traditionnelles bières blanches et fruitées, les visiteurs pourront déguster et rapporter chez eux des produits artisanaux, tels que des gelées et des confitures, dont près de la totalité est issue de la Ferme pour Enfants.

Bref, les amateurs de nature, curieux et gourmands, y trouveront leur compte... les autres aussi !

La Ferme pour Enfants ouvre ses portes

Le 9 mai de 10h à 18h

Petite-rue Sainte-Anne 172

Renseignements : 02.479.80.53



En ville aussi, la nature a sa place !



Inauguration du lagunage

Le lagunage est une technique biologique d'épuration des eaux qui consiste à filtrer les eaux usées à travers différents bassins remplis de plantes et d'algues. Les microorganismes présents dans les bassins successifs se chargent de purifier les eaux.

La Ferme pour Enfants a entamé des travaux de restauration des bassins du lagunage en 2008. Tous les étangs qui le composent sont achevés. L'inauguration officielle de la station d'épuration de la Ferme pour Enfants se déroulera le 9 mai à 11h en présence des ministres bruxellois de l'Agriculture Benoît Cerexhe et de l'Environnement Evelyne Huytebroeck.

BiodiverCity, à nous de jouer !

Bien que l'évocation de la biodiversité renvoie souvent à des paysages lointains, la diversité biologique ne se limite pas aux seuls horizons tropicaux. La spécificité de chaque écosystème est importante ; dans les villes comme dans les campagnes. Notre commune a pris conscience de cette évidence il y a déjà de nombreuses années et a mis en place une série d'actions en vue de promouvoir la biodiversité sur son territoire... et vous invite à faire de même.

Le service des Plantations

Le service communal des Plantations est, presque par définition, le département par excellence qui se trouve en première ligne des efforts de la commune de Jette à défendre la biodiversité en ville. Outre la culture des plantes qui agrémentent nos voiries, l'entretien des espaces verts et des arbres d'alignement, des plaines de jeux et des canisites, activités qui requièrent déjà beaucoup de temps et d'énergie, le service communal des Plantations consacre une part importante de ses ressources à la préservation du patrimoine végétal de notre commune. Il passe aussi beaucoup de temps à la verdurisation de l'espace public, en ce compris les berms centrales, les ronds-points,...

Variété et plantes indigènes

Ces efforts se traduisent notamment par des choix qui tendent à privilégier, lorsque cela est possible, la diversité des genres et des espèces pour les arbres d'alignement et les massifs d'arbustes. En plus de donner à l'ensemble un agréable aspect bigarré, cette diversité permet d'éviter que des maladies s'attaquant à une espèce précise ne déciment tous les spécimens de cette espèce plantés à proximité les uns des autres ; forçant au final les équipes des Plantations à abattre et retirer le tout. Ce service communal essaie également d'utiliser le plus possible de plantes indigènes. Celles-ci sont en effet les plus indiquées pour le type de sol et de climat que nous connaissons ici, offrent un habitat agréable aux espèces animales (insectes, oiseaux,...) et ne sont pas moins belles ou colorées que les variétés exotiques.

Chaque création fait ainsi l'objet d'une analyse minutieuse des possibilités de gestion durable. Une haie champêtre, constituée d'espèces indigènes, a été aménagée dans l'avenue Liebrecht. Là encore, cette réalisation remplit diverses fonctions telles que la protection et la stabilisation du sol, la création d'un habitat pour plusieurs espèces animales.

De plus, certaines zones qui étaient engazonnées sont maintenant fauchées une fois par an. Cela permet un retour à la végétation spontanée et offre ainsi la possibilité à la nature de reprendre ses droits. D'autre part, le service des Plantations ne combat plus les mauvaises herbes comme avant. Là où elles ne gênent pas, ces plantes ne sont pas retirées. Cela permet d'utiliser moins d'herbicides et autres produits toxiques pour la faune et la flore.

Le service des Plantations n'agit pas que sur la voie publique. Dans certaines écoles communales, potagers et mares ont vu le jour grâce aux soins des jardiniers communaux. L'environnement est ainsi étroitement lié à l'enseignement pour les enfants qui y découvrent les avantages de la consommation des légumes de saison et la diversité que l'on peut trouver dans des petits écosystèmes.

Relevons en outre le compostage systématique des déchets verts, l'utilisation d'engrais biodégradable à la pépinière, le lagunage des eaux du compost,... En matière d'environnement, chaque geste compte... tout est lié.

Des projets en pagaille

Le service des Plantations n'est pas le seul à faire des efforts. Ceux-ci sont consentis au sein d'autres services de l'administration communale. Ainsi, entre autres, les produits utilisés par les équipes de nettoyage sont biodégradables, le Jette Info vous fournit chaque mois un éco-tuyau et des recettes de saison (tout en vous indiquant quels fruits et légumes consommer le mois en question). Mais c'est surtout dans l'avenir que l'administration communale se projette. La volonté de développer la richesse de la biodiversité à Jette trouvera à se concrétiser encore davantage dans le maillage vert. Cette appellation fait référence à la volonté de combler les lacunes en espaces verts dans les zones qui en sont dépourvues et d'ainsi développer la biodiversité de la faune et de la flore en dans des régions urbaines. Un des moyens pour y parvenir est de profiter des nouveaux aménagements pour « désimperméabiliser » l'espace public. Cela sera notamment fait sur l'ensemble du site sportif du Heymbosch. Une autre solution consiste à réintroduire des intérieurs d'îlots verdurisés lors de la réhabilitation d'anciens bâtiments industriels.

Vous inciter à agir

L'administration communale ne peut agir que sur le territoire qui lui appartient, la grande majorité de l'espace appartenant aux citoyens. Les actions à entreprendre par les particuliers sont simples. Vous aimez observer les plantes dans la rue et vous promener dans la nature (en restant sur les sentiers bien sûr) ? Vous mangez de préférence des fruits et légumes de saison ? En hiver, vous nourrissez les oiseaux tous les jours ? Après les fêtes, vous recyclez votre sapin de Noël et les bouchons de liège des bouteilles ? Sans le savoir, vous faites déjà beaucoup pour la biodiversité. Et puis, pas besoin d'aller très loin, les plantes et les animaux de notre environnement immédiat constituent déjà de formidables échantillons de la biodiversité.

Par des initiatives telles que le concours « Jette en fleurs » (lire en page 11), la commune de Jette incite ses habitants à participer au développement de la biodiversité. C'est d'autant plus facile que la commune a modifié ses règles pour certains aménagements : depuis juin 2008, plus aucune redevance n'est exigée pour des actes et travaux de verdurisation de façades.



Plus de renseignements sur la biodiversité sur le site internet du Museum des Sciences naturelles, www.sciencesnaturelles.be, où vous pouvez obtenir le livre gratuit « 366 gestes pour la biodiversité ».

8 & 9 mai 2010

Mixture Urbaine CLAP 5^{ème}!

La Mixture Urbaine revient sur le site des bâtiments Essegem le week-end des 8 et 9 mai, avec ses fresques, ses concerts, ses animations et surtout ses mélanges culturels et générationnels. Pour cette 5^e édition, l'asbl Tarantino a gardé les mêmes ingrédients qui ont fait la réussite des Mixtures précédentes : de la peinture, des concerts, des animations pour tous les âges et un accès totalement gratuit.

Le concept reste inchangé. Durant tout le week-end des artistes graffeurs réaliseront des fresques sur les murs de l'ensemble Essegem. Graffeurs invités et amateurs viendront exprimer librement tout leur talent. A côté de cela, la scène musicale rythmera à nouveau le week-end avec une programmation musicale variée composée d'artistes issus de la Communauté française mais aussi de l'étranger.

Des activités seront proposées pour les plus petits et les plus grands. Les bikers feront d'impressionnantes démonstrations de vélo BMX. Pour la première fois cette année, la Mixture Urbaine sera l'occasion de découvrir le site de l'ATOMIX! Les anciens bâtiments de l'usine Fourcroy (dans la rue Jules Lahaye) ont été investis par l'asbl Tarantino. Une brocante y sera organisée, grâce à un nouveau partenariat avec l'asbl Bulex. D'autres partenariats ont également vu le jour : Les Petits Riens et Bruxelles Laïque seront eux aussi de la partie cette année.

Les concerts

Samedi 8 mai 2010

- 14h-16h: Soundcheck + dj's
- 16h: Mauvaise Graine
- 16h45: Nebb (soul/jazz)
- 18h: Family Jammin (reggae)
- 19h10: Black Barbie (rap)
- 20h30: Pablo Andres (rap latino)
- 21h30: Roxorloops (beatbox)
- 22h: Jeru the Damaja (rap US)

Dimanche 9 mai 2010

- 14h-16h: Soundcheck + dj's
- 16h: Show by rookies
- 16h40: Show by Saho (break)
- 17h: Dope Skwad (rap)
- 17h55: Cleo & band (soul)
- 18h45: Give me 5 prod. (rap/ragga)
- 20h: Sir Samuel & Saian Supa Crew (ragga/reggae)

Les activités

De 10h à 17h

- Stands, barbecue, mojito, bonbons, sandwiches, crêpes,...
- Concours et démonstrations de BMX et de skateboard
- Animations pour enfants: château gonflable, poney, grimage
- ...

Graffiti + Zulu Nation dj's

De 10h à 17h

- Mur 1: "Bambino"
- Mur 2: "Freestyle"
- Mur 3: "L'union fait la force"
- Mur 4: "Full Colors"
- Mur 5: "Los Brusselas"
- Mur 6: expression libre, accessible à tous

- + activité de peinture sur "voitures"
- + activité de peinture sur 3 containers



8 & 9 mai 2010

Concerts gratuits, graffiti, skate et démonstrations BMX, barbecue, animations pour enfants,...

Renseignements:
asbl Tarantino
0472.350.317
asbltarantino@gmail.com



Mixture Urbaine

A l'arrière des bâtiments
du site Essegem
Rue Jules Lahaye 282



15 mai 2010 : Jam'in Jette

L'asbl Kwa! vous invite à la troisième édition du festival Jam'in Jette le samedi 15 mai 2010 dès 11h dans le parc de la Jeunesse à Jette. Au programme : des concerts, mais aussi un village solidaire, un village des enfants, des animations et des tonnes de surprises pour cette année.

Jam'in Jette est un festival solidaire, intergénérationnel et gratuit. Jette a aussi son festival avec de la musique du monde, des plats internationaux et une préoccupation du développement durable.

Les deux éditions précédentes ont attiré beaucoup de monde au parc de la Jeunesse. Les visiteurs ont pu profiter des concerts, des animations pour enfants, des stands culinaires, des animations connexes,... Et le tout dans une ambiance chaleureuse. Cette année, les organisateurs – l'asbl Kwa ! – construisent leur projet sur cette base triomphale.

PODIUM LIBRE

Envie de découvrir de nouveaux talents, de faire de nouvelles rencontres ou simplement de souffler un peu entre deux concerts ? L'espace podium libre est là pour ça. Nouveau cette année : au sein même du village solidaire, un espace podium libre va s'animer pour permettre à différentes disciplines de s'exprimer : danse, slam, contes, beatbox,...

VILLAGE DES ENFANTS



Cette année, le village des enfants devient le village des petits et des grands, entre 2 et 92 ans. Pendant tout l'après-midi, un grand espace est prévu pour vous amuser et vous détendre en famille. La Ferme pour Enfants sera présente dans le village des enfants. Vous pourrez faire un petit tour à dos d'âne. Vous trouverez aussi un espace maquillage, un château gonflable, des crêpes, des jeux en bois, une initiation aux techniques de cirque et d'acrobatie,...



Jam'in Jette

15 mai 2010

Concerts, village solidaire, village des enfants, animations,...

Parc de la Jeunesse Jette

Renseignements:

www.jam-in-jette.be

Animations

Lors de Jam' in Jette, vous pourrez apprécier l'exposition de photos de Boîte Noire Production. Ce collectif de 8 photographes, cinéastes et graphistes dispersera son exposition dans tout le parc de la Jeunesse. Jetez un œil sur leur travail sur www.boitenoire.be.

En plus de l'expo, des présentations de films sont prévues. Il y en aura pour tous les goûts, avec de la fiction, des documentaires, de la vidéo,...

VILLAGE SOLIDAIRE

Cette année, le village solidaire s'articule autour d'un espace de rencontres et d'animations. Les associations et ONG actives dans le domaine de la justice sociale, de la solidarité Nord-Sud, du développement durable en feront partie, tout comme différents stands de produits artisanaux. Vous trouverez ainsi, dans le village solidaire, les organisations CNC-D-11.11.11, Oxfam Magasin du monde, Pan Belgique, Amnesty International et bien d'autres.

Scènes

Les concerts restent bien entendu l'activité centrale de Jam' in Jette. Pas moins de 9 groupes monteront sur scène.

The Elements: Originaires des quatre coins du monde, The Elements font un mélange de funk, soul, pop, afrobeat et acid-jazz.

KermesZ à l'Est: La fanfare KermesZ à l'Est proposent un répertoire klezmer et balkanique agrémenté de surprises multiculturelles et de compositions originales.

The Sunrockers: Tous les nostalgiques du rock steady et tous les puristes du reggae-roots seront ravis avec The Sunrockers.

Didier Laloy & S'Tres: Didier Laloy s'est mis à l'accordéon à l'âge de 13 ans. Il lie, au travers de ses compositions, les âges, les temps et les cultures pour une musique hybride à l'image parfaite de notre monde.

Fredy Massamba: Fredy Massamba, originaire de Brazzaville, a entamé son projet solo après plusieurs tournées avec les Tambours de Brazza. Un mélange de soul, hip hop, funk et polyphonies africaines, sur l'amour et la résistance.

Omar Ka: Originaire du Sénégal, Omar Ka aidé de son Fula Band fait des compositions dans lesquelles il nous livre ses expériences de vie et ses rencontres d'artiste et de voyageur.

Uman: Derrière un micro depuis plus de 20 ans, Uman évolue aux frontières des styles et croise reggae, soul et hip hop.

Buenas Ondas: Qui apprécie la musique live et l'énergie ne pourra manquer les Buenas Ondas. Des textes engagés chantés en espagnol sur des airs de reggae, ska et funky rap. La Pura Fiesta.

Los Callejeros: Avec les musiciens de la culture plurielle, Los Callejeros, c'est le voyage au bout du monde sur des airs de reggae, cumbia, salsa, gipsy et ska.



Jam' in Jette vu par ses organisateurs

Le Jam'in Jette n'est pas un conte mais vous en rêvez depuis un an

Le Jam'in Jette n'est pas un tube parce qu'il perdure

Le Jam'in Jette n'est rien d'autre que lui-même depuis trois ans car il existe.

Le 15 mai 2010, c'est au coeur de la diversité sous toutes ses formes, au coeur du parc de la Jeunesse de Jette, que vous réaliserez cette nouvelle performance. Car Jam'in Jette c'est davantage chaque année: davantage de groupes; davantage d'engagement ludique et responsable; davantage d'artistes mais avant tout et surtout...davantage d'engagement social et environnemental autour de réflexions communes. Et notamment pour le plaisir de votre portefeuille, davantage d'engagement... économique. Jam'in Jette est un festival gratuit!

Amis du coin, à vos calepins... Le 15 mai prochain, Jam'in Jette vous invite à enrichir votre capital découverte, à profiter des premiers vents musicaux au sein du Parc de la Jeunesse de Jette et à adoucir vos palais de ses cocktails haïtiens, de sa bière spéciale Lupulus et de l'ensemble de ses artifices.

Le Centre culturel de Jette présente...

Printemps des Musées



La cinquième édition du Printemps des Musées est consacrée au thème « Matières ». Cet événement offre une belle occasion de découvrir la richesse du décor en stuc, remarquable et d'origine (XVIII^e siècle, architecte Laurent- Benoît Dewez) du palais abbatial de Dieleghem ainsi que l'histoire de cet unique vestige d'une abbaye trop souvent méconnue.

Une occasion également de revoir les très belles collections de céramique (faïences bruxelloises françaises et hollandaises des XVIII^e et XIX^e siècle), les œuvres de nos meilleurs artistes locaux qui agrémentent les salles de la demeure: peintures, sculptures et dessins de Jan Verdoodt, Louis Collet, Robert De Winne, Marcel Gossé, Fernand Poncelet, etc.

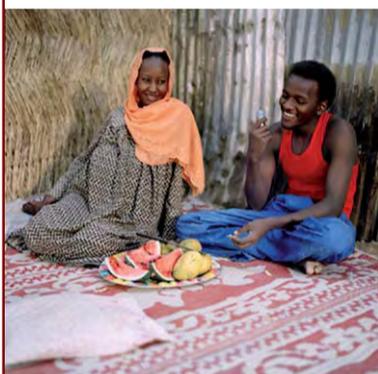
Le Printemps des Musées

Le samedi 15 mai de 10 à 24h et le dimanche 16 mai de 10 à 18h à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14) - Entrée gratuite

Renseignements : 02.479.00.52

Ciné-club Soukiraiï

« Darat saison sèche »



Tchad, 2006. Le gouvernement a accordé l'amnistie à tous les criminels de guerre. Atim, seize ans, reçoit un revolver des mains de son grand-père pour aller tuer l'homme qui a tué son père... Atim part pour N'djaména, à la recherche d'un homme qu'il ne connaît pas. Il le localise rapidement: ancien criminel de guerre, Nassara est aujourd'hui rangé, marié et patron d'une petite boulangerie. Atim se rapproche de Nassara, et se fait embaucher par lui comme apprenti boulanger, avec la ferme intention de le tuer... Intrigué par l'attitude d'Atim à son égard, Nassara le prend sous son aile et lui apprend l'art de fabriquer du pain. Au fil des semaines, une étrange relation se tisse entre les deux êtres. Un jour, Nassara propose à Atim de l'adopter...

Projection de « Darat saison sèche » de Mahamat-Saleh Haroun

Le 26 mai à 20h au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 EUR

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39.

Plate-forme pour les Arts

Bal culturel



Dans le cadre de la Plate-forme pour les Arts, les associations culturelles et socioculturelles de Jette (le Rayon Vert, le Centre culturel de Jette, l'Atelier 340 Muzeum, l'asbl Tarantino, L'Abordage, Ploef !, l'Académie de Jette et le Musée Magritte) ont voulu marquer leur solidarité et témoigner de la richesse culturelle dans la commune.

Le premier fruit de cette plate-forme est l'organisation du « Bal culturel », une fête gustative et sensuelle.

Ce bal est l'occasion de vivre une expérience qui décline le mot « culture » sous toutes ses facettes et dans toute sa richesse. Le programme que les associations ont préparé va de la présentation de courts métrages d'avant-garde et documentaires au bal animé par un DJ jettois, d'une performance de Messieurs Delmotte à la gastronomie, de l'art de rue au chant choral... Il y en aura donc pour tous les goûts, avec des canapés d'arts plastiques, un plateau de films avant-garde, une palette d'arts culinaires contemporains, un cocktail dansant et musical.

Le Bal culturel est assaisonné de happenings artistiques et intellectuels choisis, aux parfums de la diversité et du dynamisme culturels à Jette. Les plats proposés sont Coussin d'Amour (14 EUR), charcuterie polonaise et sa salade fantaisie (14 EUR), poulet coco/curry à la thaïlandaise (9 EUR)

Bal culturel

Le 29 mai dès 19h à l'Atelier 340 Muzeum (drève De Rivieren 340)

Entrée : 5 EUR, réservation souhaitée

Renseignements : 02.424.24.12 - info@atelier340muzeum.be

Expo

Miró inspire les artistes en herbe



Miró n'a jamais eu autant d'admirateurs aussi fervents. Il faut dire que l'atelier de « Madame » Chantal compte dans ses rangs une bonne douzaine d'artistes en herbe qui, inspirés par Miro, ont littéralement fait exploser les couleurs, tout en restant dans la symbolique faussement naïve du grand maître.

Pour un autre atelier, nonante enfants des plus petits aux plus grands sont venus les mercredis et samedis pour suivre des cours dans lesquels ils se sont fort impliqués.

C'est dire le nombre incalculable d'œuvres que les visiteurs découvriront lors de cette exposition. Les enfants, les papas, les mamans, les papys, les mamys les oncles, les tantes, leurs amies et amis pourront même rencontrer Chantal et Nathalie qui expliqueront comment se déroulent les ateliers dessin du Centre culturel de Jette.

Les enfants se mettent à Miró

Du 5 au 12 juin de 14h à 18h (fermé dimanche)

Vernissage le samedi 5 juin de 11h30 à 13h30 au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39.

6^{ème} festival jettois d'orgue

De somptueux concerts d'orgue chaque dimanche



6^{ème} festival jettois d'orgue

Chaque dimanche du mois de mai
À 16h

Dans l'église Saint-Pierre sur la
place Cardinal Mercier

La sixième édition du festival jettois d'orgue se déroulera dans l'église Saint-Pierre durant le mois de mai. Des organistes talentueux qui feront sortir chaque semaine les plus belles notes de l'orgue des frères Van Bever.

Ces concerts se déroulent le dimanche, dès 16h dans l'église Saint-Pierre, place Cardinal Mercier.

Entrée : 5 EUR – abonnement 15 EUR

Info: 0478.28.31.02

PROGRAMME

2 mai

Stijn Hanssens (Orgue) - Annelynn Ballieu (violon)
E. Tinel, A. Mailly, J. Jongen, P. de Maleingreau, F. Peeters

9 mai

Gert Amerlinck (Orgel, lauréat Dexia Classics) – Ellen
Van den Brande (violoncelle)

F. Mendelssohn, C. Franck, L. Vierne

16 mai

Ludo Geloën (orgue) - Barbara Vandendriessche (chant)

F. Mendelssohn, J.N. Lemmens, A. Guilmant

23 mai

Denis Roosen (orgue) - Marieke Vos (Violon)

Th. Dubois, L. Boëlmann, L. Vierne, A. Wilscher

30 mai

Xavier Deprez (orgue, lauréat Dexia Classics) – Aurélie
Franck (chant)

C. Franck, L. Vierne, J. Jongen

PLOEF ! Plus On Est de Fous...

Vous convie à son festival sur l'Inde les 8 et 9 mai

Situé au 100 rue Bonaventure, « PLOEF ! Plus On Est de Fous » est un espace de rencontres culturelles.
Au programme du mois de mai : un festival sur l'Inde et un concert de Dark Speeches.

Concert de Dark Speeches Dimanche 16 mai

Vous pourrez assister au concert de Dark Speeches le 16 mai à 16h. Préparez-vous pour un concert inoubliable donné par 5 femmes pleines de caractère. Ce groupe international mélange arts de la scène, arts plastique et poésie.



PROGRAMME

India-Festival

PLOEF ! Plus On Est de Fous...

Vous convie à son festival sur l'Inde
les 8 et 9 mai

Samedi 8 mai

10h-12h

Atelier chant (Marianne Svasek)
Atelier Bharata Natyam (Jetty
Roels)
Atelier cuisine

11h

Avant-première du documentaire sur
la musique classique Indienne «
SaReGa » de Valérie Berteau

13h

Projection du film « Umrao Jaan »

14h-16h

Atelier chant (Marianne Svasek)
Atelier rythmes indiens (Carlo
Strazzante)

15h30

Projection du film « Bandit Queen »

18h-20h

Initiation à la musique indienne
(Bert Cornelis)

20h30

Concert de Dhruwad avec Marianne
Svasek (chant), Nathanael van
Zuilen (Pakhawaj), Bert Cornelis
(sitar)

Dimanche 9 mai

10h-12h

Atelier chant (Marianne Svasek)
Atelier Bharata Natyam
(Jetty Roels)
Atelier cuisine

11h

Documentaire sur la méditation
Vipassana dans une prison indienne «
Doing Time Doing Vipassana »

12h

Présentation sur la méditation vipas-
sana par Fabio Schinazzi

14h-16h

Atelier chant (Marianne Svasek)

14h

Projection du film « Charulata »

16h30

« Hanuman » conté par Marie-Rose
Meysman

17h

Projection du film « Fire »

18h30

Exposé de Jetty Roels « To be born as
woman in India » suivi d'une rencon-
tre de clôture avec les différents ani-
mateurs (trilingue)

19h30

Concert de Niinaad avec Leen
Minten (tablas) et Erwin Van Gorp
(flûte indienne-bansuri)

PLOEF !

Plus On Est de Fous...

Rue Bonaventure 100

Renseignements : 02.476.98.07 -
ploefplus@gmail.com - www.ploef.eu

L'Artiestenparcours d'Artistes fête ses cinq ans sous le soleil

La cinquième édition de l'Artiestenparcours d'Artistes de Jette s'est déroulée les 24 et 25 avril 2010. Un magnifique anniversaire qui a réuni plus de 400 artistes, 70 lieux d'exposition différents et des centaines de visiteurs sous le soleil.



Le coup d'envoi a été donné le vendredi soir lors de la réception d'ouverture, en présence des échevins organisateurs Paul Leroy et Brigitte De Pauw, avec le Centre culturel de Jette et le centre culturel néerlandophone Gemeenschapscentrum Essegem. La convivialité fut le mot d'ordre d'un weekend réussi. Les participants ont pu apprécier, tant avec leurs yeux qu'avec leurs papilles gustatives, les œuvres que les élèves de la section artistique du KTA ont réalisées en collaboration avec le centre de formation pour adultes COOVI. Sous l'appellation « Art comestible », une carte de Jette a servi de hors-d'œuvre.

Une carte était tout indiquée pour ce weekend d'avril. Surtout si l'on avait établi une sélection personnelle d'artistes à visiter, il y en avait plus de 400. Réunissant 70 lieux d'exposition, répartis sur l'ensemble du territoire jettois, le parcours a constitué l'occasion idéale pour faire une sérieuse balade (cycliste) à travers notre commune.

On a pu compter beaucoup de nouveaux participants et d'initiatives inédites cette année. Pensez par exemple à « Artistes au 136 » dans la rue Vanderborgh où mosaïque, vitrail et sculpture étaient réunis sous le même toit. Une telle combinaison se trouvait notamment à l'atelier « L'anARTiste », où les élèves exposaient leur travail. L'école Vanhelfmont a prouvé que le parcours d'artistes est ouvert aux jeunes et aux moins jeunes. Les élèves de

cette école communale avaient décoré les couloirs de leur établissement avec des œuvres que leur ont inspirées des artistes tels que Magritte, Mondrian ou Kandinsky. Dans les anciens bâtiments Fourcroy dans la rue Lahaye, des jeunes ont utilisé leur propre langage artistique qui incluait des graffitis colorés contrastant fortement avec l'aspect dépenaillé de l'immeuble.

Mais le Parcours d'Artistes, ce fut plus que des artistes qui présentent leurs œuvres. Des concerts, des rencontres décontractées, des découvertes surprenantes, ... ont complété le parcours. Rendez-vous l'année prochaine, les 30 avril et 1er mai 2011 pour la prochaine édition de l'Artiestenparcours d'Artistes.



Agenda

Concert à l'abbaye Armin Riffel et Sylvie Jacquemin

Au moment de leur rencontre, en 2004, Armin Riffel était 1er violoncelle solo à l'orchestre national de Belgique. Cela fait maintenant 6 ans qu'ils explorent l'extraordinaire répertoire pour violoncelle et piano. Ils vous feront parcourir l'Europe en tous sens, de la Norvège de Grieg à la République tchèque de Martinu, en passant par la Russie de Gretchaninoff, pour ensuite revenir chez nous avec Belgique de Jongen et l'Allemagne de Beethoven.

Le samedi 8 mai à 20h
à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)
Entrée : 15 EUR / 8 EUR pour les moins de 25 ans
Renseignements : 02.376.86.50

Expo 100 Exposition d'art visuel organisée par des jeunes de 14 à 20 ans

Expo 100 a pour but de faire se rencontrer l'art et le public. Cette initiative des échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw a déjà permis à de nombreux artistes d'exposer leurs œuvres à La Maison communale de Jette.

Expo 100
Du 4 au 28 mai
à La Maison communale
(chaussée de Wemmel 100)
pendant les heures d'ouverture
de l'administration communale
Vernissage le 5 mai à 16h30

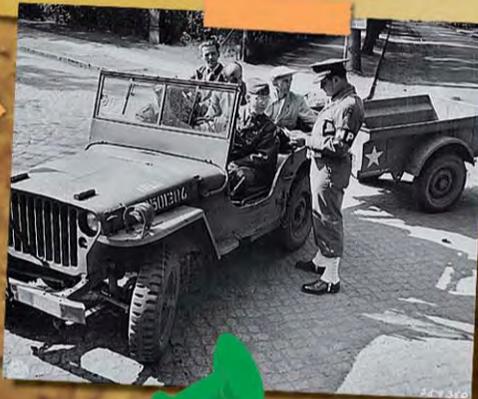
Quatrième Art en Famille

Depuis des années, les vacances sont à chaque fois l'occasion d'inventer des chorégraphies géniales ? Comme Karel Appel et Pierre Alechinsky vous pratiquez la peinture à quatre mains ? Malgré tout, il vous reste la frustration de ne pas pouvoir montrer cette mine d'or de talents que constitue votre famille car vous ne pouvez pas vous inscrire tous ensemble à la nouvelle Star Academy ? Ne pleurez plus, le Rayon Vert organise pour vous la soirée Art en Famille.

Le 8 mai à partir de 19h
Au Rayon Vert (rue Van Huynegem 30-32)
Entrée : 5 EUR /
Enfants, étudiants et chômeurs : 3 EUR
Renseignements et inscriptions :
02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be

8 mai 2010 Commémoration 65 ans fin de la 2ème Guerre Mondiale

Le 8 mai, Jette organise une commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale. A 15h, au monument des Morts, avenue Secrétin. Sur la place Reine Astrid, vous trouverez un mur d'escalade (entre 10h et 18h) et vous pouvez assister à un concert de la philharmonie des corps de police de Bruxelles Capitale et à une expo des véhicules militaires (à 16h).
**Commémoration 65 ans
fin de la 2ème Guerre Mondiale**
8 mai 2010
Place Reine Astrid



"Qu'est-ce qui fait vivre?"

A l'occasion de ses 40 ans, le Centre de Prévention du Suicide souhaite ouvrir la question du suicide et la resituer dans les questions de la vie, la vie telle qu'elle est, c'est-à-dire... toujours en questionnement. Le cycle de conférences « Qu'est-ce qui fait vivre ? » s'étendra sur toute l'année.

Le 17 mai dès 19h15:
François Emmanuel, écrivain, psychiatre
Au théâtre Mami
(rue de Vergnies 25 à 1050 Ixelles)
Entrée : 8 EUR /
5 EUR pour étudiants, chômeurs et seniors
Renseignements :
Centre de Prévention du Suicide –
02.650.08.69 - cps@preventionsuicide.be

Cycle de conférences "Cent ans de jazz"

L'histoire du jazz présentée par le documentaliste Louis Stevens et pimentée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos. Ce mois-ci: "Réminiscences des plus grands concerts en public donnés par Duke, Count, Chet, Mulligan et les autres!".

Le 20 mai de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 5 EUR
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 31 mai 2010 Concert classique de musique française

A la mémoire du pianiste Benjamin Rawitz Benjamin Rawitz fut lâchement assassiné dans son domicile à Bruxelles, le 29 août 2006. Il était israélien, né à Haïfa et avait choisi de vivre à Bruxelles où il était professeur de piano au Conservatoire. Ce virtuose donnait des concerts en Belgique et à l'étranger.

Le 31 mai à 20h
à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)
Entrée : 10 EUR
Renseignements : 02.479.00.52



Annexe
Plan d'action
Agenda 21 local

Agenda 21 local En route vers un avenir durable

Le 27 juin 2007, le conseil communal de Jette signait la Charte d'Aalborg, par laquelle il s'engageait à développer un « Agenda 21 local » avec un plan d'action concret. Près de trois ans plus tard, ce plan d'action est complètement défini. Il constitue la base d'un avenir durable dans lequel la commune de Jette entend se projeter et qui sera réalisé en étroite collaboration avec les habitants et les associations. Vous découvrirez, dans ce dossier, les grands thèmes du plan d'action, la philosophie de l'Agenda 21 local et les 102 actions à mettre en œuvre pour un futur durable.

102 actions pour le développement durable à Jette

En sa séance du 27 juin 2007, le conseil communal jettois acceptait la signature de la Charte des villes européennes pour la Durabilité (Charte d'Aalborg). Par cet accord, la commune a choisi de développer un « Agenda 21 local ». La philosophie de cet Agenda 21 est expliquée dans la Charte d'Aalborg :

« Notre vision est celle de villes ouvertes et accueillantes, prospères, créatrices et durables, qui fournissent une bonne qualité de vie à tous nos concitoyens et permettent leur participation à tous les aspects de la vie urbaine. »

L'agenda est « un ensemble d'objectifs qui doivent être atteints » à l'approche du 21^{ème} siècle, avec une vision d'avenir. L'Agenda 21 local constitue donc un programme, qui engage la commune à initier des actions de développement durable, maintenant et à l'avenir.

Equilibre entre aspects économiques, sociaux et environnementaux

Les projets de l'Agenda 21 sur le développement durable cherchent un équilibre global entre l'économique, le social et l'environnemental. Idéalement, ces actions assurent une évolution au sein de ces différents domaines d'activité. Une action qui est principalement orientée vers l'environnement, le social ou l'économie peut être qualifiée de développement durable si elle tient compte de l'influence des autres domaines.

Ces actions sont divisées en six grands chapitres. Des sous-sections affinent les objectifs que veut atteindre l'Agenda 21. Ces objectifs ont été définis par un groupe de soutien collectif, principalement composé de collaborateurs de la commune. Une des caractéristiques essentielles de l'Agenda 21 est la participation du public. Certaines actions sont basées sur des propositions émises lors de réunions avec un public large. Les six groupes de travail, auxquels des membres extérieurs à l'administration communale ont quasi toujours participé, ont affiné les propositions.

Les actions impliquent souvent autant l'administration communale que des organisations externes ou des particuliers. Certaines actions sont déjà mises en pratique, d'autres sont prévues à court, moyen ou long terme.

Vous pouvez prendre connaissance de tous les détails du plan d'action complet sur la page Agenda 21 local du site internet de la commune de Jette (www.jette.be).

Vous découvrirez dans ce dossier les prescrits du plan d'action de l'Agenda 21 local. Il ne s'agit pas uniquement de faire connaître ces actions aux habitants, il importe aussi d'impliquer autant que possible les citoyens et les associations dans la réalisation des 102 actions du développement durable.

Plan d'action de l'Agenda 21 local

Ce plan d'action constitue un engagement stratégique de la commune de Jette pour l'année 2010 et les années qui suivent. Tant les autorités locales que les habitants sont concernés par ce plan d'action, qui définit le cours à suivre vers le développement durable qui pourra se concrétiser dans une série d'actions concrètes.

Par son engagement dans l'Agenda 21 local, la commune de Jette entend investir dans un avenir durable. Ce plan d'action, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins ainsi que par le conseil communal, se concrétisera dans la pratique quotidienne de l'administration.

C'est à la commune de montrer le bon exemple. La collaboration du personnel de l'administration communale jettoise et de tous les services communaux est ainsi indispensable. Les différentes actions vont notamment être reprises dans les objectifs stratégiques des services. De cette manière, le plan d'action ne sera pas qu'une déclaration d'intention, mais développera par exemple le soutien à des actions citoyennes qui veulent favoriser une meilleure cohésion

sociale, la politique de rénovation durable des bâtiments communaux, le changement des mentalités, le choix judicieux des espèces au service des Plantations,...

La commune ne pourra toutefois pas parvenir à mettre en œuvre cet ambitieux plan d'action toute seule. C'est pourquoi l'accent est mis sur l'implication des habitants, des personnes qui travaillent ou étudient à Jette, des comités de quartier, des commerçants, ... Il est essentiel de soutenir ces groupes de personnes afin de leur permettre de souscrire à cet engagement.

L'organisation d'actions ludiques, une bonne collaboration avec les associations locales et les centres culturels, des soirées de rencontre et d'information sont autant de moyens permettant d'encourager fortement les acteurs locaux à souscrire à la philosophie de l'Agenda 21.

Le développement durable est un projet de vie que nous pouvons réaliser ensemble. Un magnifique projet où nos enfants et petits-enfants pourront grandir et s'épanouir dans un environnement agréable et sain.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 local ?

Agenda 21 local. Que signifie cette appellation ? Un agenda, en anglais, est un ensemble d'objectifs qui doivent être atteints à moyen terme. 21 désigne le 21ème siècle. Enfin, local parce qu'il s'agit d'un Agenda 21 développé au niveau communal.



Le terme Agenda 21 a été utilisé pour la première fois en 1992 pendant le Sommet de Rio. Le document « Agenda 21 » était la plus importante réalisation de cette conférence. Il s'agit d'un vaste paquet d'actions en faveur du développement durable.

Au niveau communal, l'Agenda 21 local peut se comprendre comme un plan communal de développement durable, avec une approche large et participative. L'implication des habitants et des associations est extrêmement importante. On ne peut pas concevoir un Agenda 21 sans leur contribution.

Afin de réaliser un Agenda 21 local, un plan d'action composé de 102 actions concrètes a été défini en collaboration avec les habitants et les associations impliqués. L'objectif de ces actions est de faire évoluer Jette de manière durable, respectueuse des aspects économiques, sociaux et environnementaux de la vie en société. Ces actions s'inscrivent dans 6 grands thèmes : bonne gouvernance, cadre de vie, citoyenneté responsable, économie durable, mieux vivre ensemble et participation. Ces actions ne peuvent évidemment pas être concrétisées à court terme. L'administration communale, en collaboration avec les Jettois, se donne quelques années pour mettre ces actions en œuvre.

1 plan d'action, 6 grands thèmes, 102 actions

Les 102 actions du plan d'action s'insèrent dans six grands thèmes : bonne gouvernance, cadre de vie, citoyenneté responsable, économie durable, mieux vivre ensemble et participation.

Bonne gouvernance

La « bonne gouvernance » s'appuie sur le renforcement de la responsabilisation, l'efficacité, la transparence, l'exemplarité de l'administration et des institutions locales, fondé sur un large consensus social.

Le but est de concrétiser cela par le biais d'une extension du travail en cours basé sur des objectifs et des procédures. Ceux-ci devraient également pouvoir être portés à la connaissance des habitants.

Les actions concrètes axées sur ce thème vont notamment de la dématérialisation des documents administratifs à la gestion de l'eau pour les nouveaux projets immobiliers.



Cadre de vie

Les actions menées dans le cadre du thème « Cadre de vie » ont pour but d'intensifier la politique durable dans les domaines de la mobilité, de la gestion des bâtiments, de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des ressources naturelles et des espaces publics. Pensez, par exemple, à la promotion de l'éco-mobilité (transports en commun, mobilité douce, auto-partage, co-voiturage,...), mais aussi aux espaces verts, à la gestion des déchets et à la propreté publique,... Il y a également la facilitation de l'accès des habitants à des logements de qualité, la sensibilisation du personnel communal à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Parmi les actions concrètes à mettre en œuvre figurent notamment le placement de panneaux solaires sur le toit de La Maison communale pour couvrir une partie des besoins en électricité de l'administration ou encore la rénovation des bâtiments publics selon des normes basse énergie et la construction d'immeubles publics respectant les critères passifs.



Citoyenneté responsable

Il s'agit ici de susciter une dynamique afin d'amener les habitants, le monde associatif et le monde économique à développer un esprit critique, un sens de la solidarité et de la responsabilité pour qu'ils soient pleinement acteurs du développement durable au niveau local et planétaire. Cela implique de sensibiliser toutes les générations au développement durable, éthique et solidaire mais aussi de soutenir et encourager des actions de tous les jours. L'engagement collectif doit lui aussi être soutenu; le dialogue et la concertation constituant le fil rouge du processus Agenda 21.

Parmi les actions concrètes à mettre en œuvre figurent notamment le lancement d'un appel à projet destiné aux jeunes en vue de les engager dans des activités citoyennes autour du développement durable, la création d'un espace de réunion pour les associations, mais aussi le projet de coopération au développement avec la commune marocaine de Sidi Bibi.



Economie durable

Le quatrième thème présenté dans le plan d'action est l'économie durable. Il s'agit de développer une économie plurielle soucieuse de progrès social et de qualité environnementale. Il faut ainsi tendre à l'augmentation de l'attractivité et de la convivialité des zones commerciales et veiller à moderniser les entreprises dans une logique de développement durable au niveau de l'infrastructure et de leurs services. Il faut aussi appuyer des initiatives économiques non-marchandes.

Parmi les actions concrètes à mettre en œuvre pour ce thème, on retrouve entre autres l'ajout d'un secteur bio au marché dominical ou l'amélioration de l'efficacité énergétique des commerces.



Mieux vivre ensemble

Le plan d'action de l'Agenda 21 local veut aussi développer un mieux vivre ensemble en favorisant à la fois une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Le mieux vivre s'entend comme la recherche d'une meilleure cohésion sociale au sein de la commune où les personnes issues de l'immigration, âgées, porteuses d'un handicap, démunies ou fragilisées sont mieux impliquées. Il convient ici de concevoir des projets de promotion de la santé (physique, mentale et sociale) et de créer une dynamique de travail en réseau du monde associatif via la mise sur pied d'une Maison de la citoyenneté.

Des séances d'information sur l'égalité des chances, la fête annuelle de l'Agenda 21 ou la réintégration économique et sociale des personnes défavorisées font partie des actions concrètes préconisées.



Participation

Le dernier, mais certainement pas le moindre, thème du plan d'action est la participation. Il s'agit de créer des processus participatifs adaptés à la population des quartiers jetteois dans toute leur diversité, afin de leur donner la possibilité réelle d'être co-auteurs des décisions qui concernent leur vie locale. Pensez par exemple à l'amélioration de l'accessibilité de la communication communale aux groupes fragilisés ou à la valorisation des réalisations des habitants et associations de Jette.

Rendre accessible le site communal aux personnes malvoyantes ou la création d'une dimension « Agenda 21 » pour les comités de quartier sont des exemples d'actions concrètes qui s'intègrent dans cette rubrique du plan d'action.

102 actions pour un avenir durable

Bonne gouvernance

1. Evaluer et communiquer sur l'avancement de l'Agenda 21 local
2. Intégrer dans la formation dispensée aux nouveaux agents entrants une formation relative aux certifications (ISO - International Organisation for Standardisation - Eco-), au développement durable et au processus Agenda 21
3. Introduire à terme l'évaluation CAF (Common Assessment Framework) dans le rapport annuel
4. Décliner et adapter la déclaration de politique générale et les missions obligatoires de la commune en tableaux d'objectifs pour élaborer une réflexion prospective avec les citoyens (Commune à l'écoute)
5. Former les chefs de service à un management basé sur la définition des objectifs et l'évaluation de leurs activités
6. Pérenniser la démarche PLAGE (Plan local d'actions pour la gestion énergétique) et impliquer les parties concernées
7. Dématérialiser les documents administratifs
8. Créer davantage de coordination avec les communes limitrophes
9. Organiser une visite destinée au Collège et aux fonctionnaires communaux en vue de s'inspirer des bonnes pratiques mises en place par des communes exemplaires
10. Former et sensibiliser les agents communaux à motiver les actes administratifs et humaniser les relations avec les citoyens
11. Etre proactif sur la diffusion des décisions à prendre ou prises au Conseil communal
12. Informer l'ensemble des acteurs communaux des grandes options budgétaires de la commune
13. Progresser dans la labellisation « Entreprise éco-dynamique » de l'administration
14. Promouvoir les clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges
15. Soutenir la finance éthique en ouvrant, quand ce sera possible, un compte à vue éthique
16. S'inscrire à terme comme commune du commerce équitable
17. Sensibiliser le personnel communal à une utilisation responsable et respectueuse de l'environnement
18. Promouvoir le matériel et les produits écologiques
19. Intégrer la gestion de l'eau dans toute nouvelle construction et rénovation

Cadre de vie

20. Intégrer au sein de l'aménagement de l'espace public les recommandations des Plans de déplacement scolaires
21. Organiser et participer au dimanche sans voiture
22. Dresser une cartographie des points noirs en matière de sécurité pour tous les utilisateurs de l'espace public
23. Sensibiliser au respect des emplacements pour handicapés
24. Promouvoir et actualiser régulièrement le Plan de Déplacement d'Entreprise
25. Suivre de façon récurrente les modes de déplacement du personnel communal et l'inciter aux transports en commun et à la mobilité douce
26. dresser le diagnostic du charroi pour viser une diminution de la quantité de véhicules et mener des formations à l'éco-conduite des chauffeurs
27. S'intégrer dans la signalétique régionale au niveau des voies cyclables et piétonnes
28. Mener des audits énergétiques
29. Rénover les bâtiments publics selon des normes basse énergie et construire des bâtiments publics respectant les critères « passifs »
30. Placer systématiquement des lampes économiques
31. Placer des vannes thermostatiques
32. Effectuer une comptabilité énergétique pour chaque bâtiment et évaluer a posteriori les effets des investissements sur la consommation d'énergie
33. Sensibiliser les propriétaires à rénover de façon durable
34. Sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie via la campagne gros pull dans les écoles et La Maison communale
35. Mettre des wattmètres à disposition des services commu-

- naux en vue de les sensibiliser aux consommations de veille
 36. Créer un service de sensibilisation énergétique se rendant dans les logements privés en vue de donner des conseils URE (Utilisation rationnelle de l'énergie)
 37. Créer deux primes communales pour préserver nos ressources naturelles
 38. Placer des panneaux solaires pour produire une partie de l'électricité de l'Administration communale
 39. Utiliser exclusivement de l'énergie verte
 40. Diminuer la consommation de chauffage nécessaire et rentabiliser sa production au service des Plantations
 41. Mettre en place une comptabilité mensuelle de l'eau
 42. Equiper les robinets de mousseurs et /ou de poussoirs
 43. Promouvoir les logements publics
 44. Organiser une campagne de sensibilisation et d'information à l'Utilisation rationnelle de l'Energie pour le personnel communal notamment dans le cadre du projet PLAGE et de l'éco-label
 45. Equiper progressivement La Maison communale de prises avec interrupteurs pour les appareils électriques, pour faciliter la mise hors tension en fin de journée
 46. Promouvoir les espaces verts auprès des citoyens (visites guidées, itinéraires de balades)
 47. Encourager la biodiversité en suscitant la verdurisation des balcons et des façades
 48. Encourager la verdurisation citoyenne de l'espace public
 49. Pérenniser la politique d'utilisation minimale de produits phytosanitaires (pesticides)
 50. Participation à "Place aux enfants"
 51. Développer la Gestion différenciée
 52. Verdurisation quand c'est possible des rues et places lors de travaux espaces publics
 53. Encourager la biodiversité dans les plantations
 54. Création ou participation à des animations ou des événements dans les espaces publics
 55. Instauration de la Semaine de l'Arbre
 56. Amplifier les activités liées aux Coins de terre (potager communautaire) pour tendre vers une rencontre de la demande
 57. Contrôler les populations de pigeons (installation de pigeonniers / colombiers dans les lieux publics)
 58. Installation de nichoirs dans les espaces publics
 59. Installer dans certains espaces publics des poubelles sélectives pour encourager le tri sélectif
 60. Promouvoir le compostage
 61. Généraliser l'utilisation de gobelets réutilisables dans l'Administration
 62. Utiliser des gobelets réutilisables dans les événements publics
 63. Information dans les écoles (gaspillage, écologie, propreté,...)
- ### Citoyenneté responsable
64. Inclure les thématiques du développement durable, éthique et solidaire dans les programmes culturels et les événements locaux
 65. Pérenniser la rubrique « développement durable » dans le journal communal Jette Info et sur le site de la commune
 66. Poursuivre et amplifier la sensibilisation à la consommation de fruits et légumes de saison en publiant des recettes s'appliquant aux produits moins connus
 67. Stimuler l'utilisation du calculateur d'empreinte écologique qui figure sur le site de la commune
 68. Donner de l'information sur l'empreinte écologique de nos comportements et modes de consommation quotidiens et la comparer avec celle des pays en développement
 69. sensibiliser à la citoyenneté responsable dans les écoles et les mouvements de jeunesse
 70. Créer des lieux d'échange accueillant associations, citoyens
 71. Mettre en réseau et décloisonner les initiatives locales
 72. Elaborer ou faire élaborer collectivement une charte à proposer à tous les organisateurs d'événements

73. Lancer un appel à projet destiné aux jeunes en vue de les engager dans des actions citoyennes autour du développement durable
74. Renforcer les relations de partenariat de la commune de Jette avec une collectivité du sud et les rendre accessibles aux citoyens
75. Poursuivre la consommation de produits issus du commerce équitable à l'Administration
76. Développer des actions de sensibilisation et d'éducation au développement

Economie durable

77. Verdurer les quartiers de commerce
78. Réduire les déchets générés par le marché dominical
79. Introduire le secteur bio dans le marché dominical
80. Encourager les commerces de proximité et l'Horeca à proposer une offre en termes de développement durable
81. Améliorer l'efficacité énergétique des commerces
82. Inciter à la gestion des déchets d'emballage auprès des commerces
83. Soutenir le Groupement d'achats solidaires (GAS) jetteois
84. Récupérer la nourriture invendue pour la redistribuer au public dans le besoin

Mieux vivre ensemble

85. Sensibiliser à la pollution intérieure (santé : humidité, produits toxiques et produits d'entretien naturels) dans les logements communaux -Publivenor-
86. Initier un projet autour de la nourriture saine et de saison
87. Faire une étude de faisabilité sur la création d'une école des consommateurs
88. Promouvoir le vêtement de seconde main auprès des seniors
89. Organiser des séances d'information sur l'égalité des chances
90. Mettre sur pied la Maison de la citoyenneté
91. Rassembler des publics des différents horizons autour d'une fête dans l'espace public
92. Organiser chaque année la fête de l'Agenda 21 local
93. insérer dans le Welcome Pack communal la liste des coordonnées des organisations jetteoises
94. Développer des activités mobilisatrices qui permettront aux personnes les moins intégrées de retrouver une place sur le plan social voire progressivement sur le plan économique

95. Organiser une journée centrée sur la découverte des quartiers et des cultures à Jette

Participation

96. Moderniser et rendre le site internet communal accessible aux personnes malvoyantes
97. Créer de nouveaux moyens de communication, avec une attention particulière pour les groupes de population qui ne sont pas à l'aise avec la communication écrite
98. Elargir l'accès aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)
99. Aider les habitants et associations à formuler leurs attentes et leurs projets et favoriser l'émergence de projets associatifs
100. Valoriser les réalisations des habitants et associations jetteois
101. Donner une dimension davantage « Agenda 21 » aux comités de quartier et en créer
102. Créer des lieux de participation